35¢

CITÉ LIBRE

XIe année, No 30 OCTOBRE 1960 NOUVELLE SÉRIE

FEU L'UNANIMITÉ



SOMMAIRE

Sommaire

La maquette typographique est de Gilles Robert

XIe année, No. 30
Octobre 1960

Revue mensuelle

Comité de rédaction

Directeur:
Gérard Pelletier

Directeurs-adjoints:
Jean-Charles Falardeau
Pierre-Elliott Trudeau

Secrétaire de la rédaction:
Jacques Hébert

●

Imprimé à Montréal par
l'Imprimerie Judiciaire Enrg.

Autorisé comme envoi postal
de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Rédaction et administration:
1130 est, rue Lagauchetière
Montréal 24 — LA 3-1182

Service des abonnements:
Périodica Inc.
5090, ave Papineau
Montréal 34 — LA 6-3361

Abonnement annuel: $3.50
Abonnement de soutien: $10

Vente au numéro:
Agence de Distribution Populaire
1130 est, rue Lagauchetière
Montréal 24 — LA 3-1182

CITÉ LIBRE

NOUVELLE SÉRIE



REQUIEM POUR UNE CLIQUE

Marcel Rioux

LA clique se meurt, la clique est morte. Elle qui, pendant vingt ans et plus, avait occupé la scène politique du Québec, elle qui pouvait, à propos de tout et de rien, prononcer le "crois ou meurs" s'est volatilisée. Seuls, surnagent les noms de quelques gros requins qu'on veut rendre responsables de toutes les ignominies du régime. Son chef étant mort, la clique meurt peu après. Née d'un parti politique qui, dans les années trente, avait su incarner le ressentiment des Québécois, elle s'était, petit à petit, transformée en une vaste bande de profiteurs qui avait formé, au dire de Frank Scott, un des gouvernements les plus corrompus du monde. Comment une telle entreprise de cynisme et de corruption a-t-elle pu naitre et vivre dans une province aussi honnête et aussi religieuse que la nôtre?

LA BOUCLE

Bernanos comparait le marché noir qui a fleuri en Europe après la dernière grande guerre au moyen-âge des cathédrales: un vaste système où les mains jouent le rôle principal, mains qui transportent des pierres, mains qui échangent des marchandises contre de la monnaie de main. Duplessis avait perfectionné ce système et fait du main à main la force et le symbole de son régime. Rien n'était attribué d'une façon rationnelle, impersonnelle; on ne se fiait même pas à la poste; tout passait de main en main, la chaîne des mains s'allongeant indéfiniment; plus nombreuses étaient les mains, plus nombreux les individus attachés au régime. Rien ne résistait à la main qui donnait. La main qui recevait devenait à son tour la main qui donnait. Un cycle infernal de mains s'était bâti à partir de la grande main du chef jusqu'au gangster qui lui donnait un coup de main pendant les élections. Au faîte de son système, Duplessis s'était vanté que les évêques même mangeaient dans sa main. Et quand cette vaste entreprise de mains

avait finalement bâti un pont, une autre main s'élevait pour bénir le fruit de toutes ces mains. La boucle était bouclée.

DÉGÂTS INCALCULABLES

Jeu de mains, jeux de vilains dit le proverbe. On ne s'explique pas autrement que ce système ait pu fleurir si longtemps au Québec. Né d'un parti politique qui s'était formé pendant les années trente, il correspondait par bien des côtés à la mentalité des sociétés traditionnelles, c'est-à-dire à des groupes où les relations inter-individuelles, axées sur la parenté et le voisinage, ont tendance à être très personalisées. La main qu'on donne, qu'on prête, qu'on tend, qu'on lève caractérise les sociétés traditionnelles où tout le monde se connait.

Ce système fonctionne très bien et sans abus graves dans les petites agglomérations fondées sur un système de normes et de valeurs accepté de tous; aussitôt qu'un certain pluralisme s'instaure, comme c'est de plus en plus le cas au Québec, aussitôt que l'ordre technique remplace l'ordre moral, un système de bureaucratie efficace et impersonnel doit remplacer le vieux système du patronage fondé sur l'idée de récompenses, de dons et de faveurs.

L'esprit du régime Duplessis était devenu anachronique pour un nombre grandissant de citoyens québécois; non pas peut-être pour la masse des partisans conservateurs et libéraux mais pour les électeurs sociologiquement urbanisés qui forment une bonne partie du vote libre et qui, en se déplaçant, peut faire la fortune d'un parti politique. On peut croire qu'à mesure que se fortifieront l'esprit démocratique et le pluralisme idéologique, les régimes du type Duplessis seront de moins en moins possibles; même si l'on reste à l'intérieur de l'idéologie nationaliste, un retour au Duplessisme paraît improbable.

Pendant une décennie, Duplessis avait fait croire à une bonne partie de la population que pour rester Canadiens français, il fallait accepter ce régime, que d'être canadien français impliquait cette façon anachronique d'administrer la province.

Le nouveau gouvernement est en train de faire la preuve qu'on peut être Canadien français – peut-être plus que sous l'ancien – tout en instaurant une administration efficace et rationnelle. Les dégâts qu'aura causés ce régime sont incalculables tant au point de vue moral que culturel; ceux qui ont aujourd'hui quarante ans auront vécu toute leur vie d'hommes sous ce régime de fromagers. Il faut que la culture canadienne-française soit bien solide pour avoir résisté à une telle entreprise de crétinisation et de démoralisation. Comme d'autres pays sous-développés, qui font maison nette et qui repartent sur des bases plus rationnelles et plus démocratiques, le Québec devra mettre les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu.

ET LES HONNÊTES GENS?

On ne peut dire adieu au régime, sans parler des honnêtes gens. Où étaient-ils et que faisaient-ils tous pendant ce long moyen âge ?Depuis le 22 juin, on a beaucoup parlé des politiciens véreux, des entrepreneurs louches, des bandits d'élection mais personne ne nous a entretenu des honnêtes gens. Quelle fut donc leur attitude envers le régime?

A mesure qu'on découvre les scandales de la clique, on apprend de quel bois ils se chauffaient. Quelques-uns faisaient partie des commissions fantômes qui pillaient tranquillement la province; d'autres prêtaient leurs honnêtes mains et le décor de leur personnalité à de petites entreprises de grugerie. La grande et respectable majorité naviguait, s'accommodait, s'adaptait au régime; les plus hardis dénonçaient les gauchistes. Même au plus fort de la lutte, les gens en place prenaient leurs précautions, ne s'avançaient pas trop, circonlocutaient, se ménageaient toutes sortes de petites portes de sortie. Dans le clergé, seuls quelques petits abbés dénonçaient le régime; les autres bénissaient à tour de bras les oeuvres du patronage. Même aujourd'hui, la plupart des honnêtes gens restent prudents. S'il fallait que la clique revienne! On m'a rapporté le cas d'un prélat universitaire qui s'est arrangé pour que ses féaux sussent ou sachent qu'il était arrivé souriant à son bureau le lendemain des élections. Bien difficile à prouver s'il a souri ou pas. Non, décidément, ce ne sont pas les honnêtes gens qui ont renversé le régime.

Pour terminer ce court requiem, il reste que les forces de gauche devront repenser leur action en tenant compte des événements politiques récents. Tout en ne perdant pas de vue le problème politique, elles devront tôt ou tard se tourner résolument vers un autre chancre de la société québécoise: le cléricalisme. Rien ne sera accompli chez nous tant qu'on laissera fleurir le cléricalisme qui, avec le patronage, forme les deux mamelles de notre moyen âge culturel.

★

LE CANADA EN QUESTION

Un inédit d'Albert Béguin

N.D.L.R.

Nous devons à la bienveillance de M. Jean-Marie Domenach, successeur d'Albert Béguin à la direction de la revue ESPRIT, le texte inédit qu'on va lire, retrouvé récemment dans les papiers du grand critique. C'est un article inachevé, dont il avait probablement commencé la rédaction dans les mois qui suivirent son retour en France, après son premier voyage au Canada, en 1953. On croit qu'il se proposait de le publier dans ESPRIT.

Nos lecteurs seront sans doute frappés, à la fois par la justesse des observations consignées dans ce texte et par le fait que certaines paraissent, déjà, sept ans plus tard, dépassées par les faits. Nous ne doutons pas qu'ils auront plaisir à retrouver l'accent inimitable d'Albert Béguin... tout en prenant conscience du rythme d'évolution de notre milieu, plus rapide que notre impatience n'a tendance à le croire.

J'ABORDAIS le Québec, en avril dernier, avec les seuls renseignements que je tenais des collaborateurs canadiens à notre numéro d'août 1952; et le Canada m'accueillait dans les sentiments fort divergents que ce même numéro — qui fit et fait encore du bruit aux bords du Saint-Laurent — a suscités à l'égard d'*Esprit*. Tout au long de mon séjour, j'allais être entouré à la fois des plus vives amitiés et d'une méfiance vigilante; certains Canadiens, en général jeunes et engagés dans un combat difficile, jugeaient notre tableau exact, utile, amical, tandis que d'autres, en général plus âgés et sciemment barricadés derrière les murailles protectrices de l'intégrisme religieux et du conservatisme politique, se plaignaient que nous eussions calomnié leur peuple. Ceux-ci me firent savoir, en paroles ou par la presse, que nos informateurs québecois étaient quelques isolés, frivoles et aigris, et m'avertirent que les faits, si je les observais honnêtement, m'obligeraient à avouer qu'*Esprit* avait été victime de gens à parti pris. Je dois dire, après un mois de séjour, de conversations, de controverses, de polémiques dans les journaux, que j'ai vu au contraire se confirmer entièrement le diagnostic de nos amis. Bien loin d'être, comme on l'insinuait, impertinent et propre à déconsidérer le Canada français, ce diagnostic me paraît fait pour autoriser les plus grands espoirs et pour nous révéler l'extrême importance des problèmes canadiens dans l'ensemble des questions actuellement posées à l'humanité.

Le premier point qui se vérifie à chaque pas, c'est ce caractère *adolescent* qu'un des collaborateurs de notre numéro, Gérard Pelletier, mettait au centre de toute son analyse. La situation de fait du Canada français (et de toute la nation canadienne) correspond à cette définition, aussi bien que la plupart des comportements collectifs ou individuels. On y retrouve sans cesse les anxiétés, la gaucherie, les actes manqués de l'adolescence, mais aussi ses promesses et ses fécondes impatiences. Toute conversation avec un Canadien français, jeune ou vieux, clerc ou laïc, intellectuel ou (comme ils disent) "professionnel", commence immanquablement par une autocritique féroce et l'énumération des affreux défauts, des pitoyables faiblesses, des ridicules notoires qui, à en croire votre interlocuteur, font du Canada un pays très justement dédaigné et pitoyablement inégal à n'importe quelle autre nation. Il va de soi qu'à cette complainte, profondément sincère, on se gardera bien de donner le moindre signe d'acquiescement, si l'on ne veut pas s'attirer les éclats d'une susceptibilité fort irritable. Ce n'est pas, d'ailleurs, que des discours aussi pessimistes tendent, même inconsciemment, à provoquer une protestation ou des éloges. Le premier mouvement de l'adolescent, qui doute de lui-même ou plutôt de l'image qu'il croit donner de lui-même à autrui, est de prendre les devants et, selon un mécanisme d'échec de se déclarer failli, non sans quelque complaisance morose. On observe des

conduites analogues chez tous les peuples qui sont encore pour eux-mêmes des problèmes, mais alors que chez certains il y a une propension au défaitisme, le Canadien ne se présente pas sous un jour si défavorable sans laisser entendre que tout cela va changer. Cet adolescent est au terme de son adolescence psychologique et se sent déjà prêt à l'affirmation virile. Ce qu'il juge avec tant de sévérité, c'est son passé enfantin, auquel il a tourné le dos, mais dont il pense que les signes distinctifs restent lisibles dans ses gestes et ses traits. Sa voix vient de muer, il pense seulement qu'elle trahit encore la date récente de la mue.

UN MOT-CLEF

Au reste, si la conversation ne s'enferre pas — ce qui risque bien d'arriver, pour peu que le visiteur croie devoir plaider la cause canadienne — on ne tardera pas à y voir surgir un thème dominant, un mot-clef qui est peut-être le plus fréquemment prononcé par tous les Canadiens: le mot "solitude". Ce mot d'adolescent revient comme un refrain inévitable à travers toute l'oeuvre des meilleurs poètes canadiens-français, que ce soit Emile Nelligan, interné à l'âge de dix-neuf ans en 1899 et qui ne devait mourir que quarante-deux ans plus tard, ou le grand Saint-Denys Garneau, mort à trente-et-un ans en 1943 après un long silence et dont l'oeuvre posthume n'a pas pu porter d'autre titre que *Les solitudes*, ou encore, parmi les vivants, Alain Grandbois et Anne Hébert. Ce leitmotiv des poèmes et des confidences a sans doute de lointaines origines ancestrales et historiques: il faut imaginer ce que peut être, pour les paysans poitevins ou normands accoutumés à la vie sociale de leurs communautés villageoises, la transplantation dans l'immensité des plaines et des forêts canadiennes, et l'expérience de la vie des pionniers, isolés à longueur d'année sur la terre à défricher, coupés de tout contact avec leurs voisins pendant les hivers du nord, sans autre lien avec la patrie européenne que les chansons à la veillée qui approfondissent la nostalgie. Puis vint la cession de la colonie aux Anglais et, durant près de deux siècles, la rupture pratiquement totale avec la France, à laquelle les descendants des pionniers n'ont pas fini de reprocher son indifférence; il en est résulté un véritable complexe d'abandon, avec toutes les ambiguïtés affectives qui s'y rattachent, les alternatives de regret passionné et de ressentiment très amer, l'appel à la réunion succédant à la volonté déclarée de séparation définitive, l'admiration douloureuse se retournant soudain en jugements implacables. Il ne faut jamais oublier, lorsque se manifeste l'étrange ambivalence des réactions canadiennes à l'égard des "maudits Français", qu'elles expriment ce noeud psychologique et que l'agressivité y est encore une forme du besoin d'être aimé.

Car le comportement qui nous frappait tout à l'heure, cette plainte tantôt tournée contre soi, tantôt contre l'autre, et cette insistance sur la solitude témoignent ensemble de ce même besoin d'amour insatisfait. Ce que veut d'abord le Canadien — et voilà pourquoi il s'accuse, se dévoile, étale son anxiété de solitaire — c'est *qu'on lui dise qu'on l'aime*. Mais il se heurte souvent à un monde où ces aveux-là ne sont plus de mise, un monde "adulte" — ou qui se croit et se veut adulte — incapable de répondre aux appels d'un adolescent. Celui-ci alors, déçu, réagit brutalement; il lui arrive d'envier l'insensibilité de ses voisins américains, d'imiter leur dureté qu'il prend (provisoirement) pour une preuve de maturité.

La différence, pourtant, est considérable entre la vitalité saine, vraiment jeune, du Canadien français, tout frais issu de sa paysannerie homogène, et l'activisme du Yankee, projeté vers l'extérieur pour échapper à sa profonde névrose et contraint de fondre hâtivement au creuset de son vertige les races multiples dont il faut faire à tout prix une nation. On parle beaucoup, dans le Québec, de "survivance": c'est un mot qui, nécessaire aux combats d'hier, est inadéquat à la réalité présente. Le peuple canadien-français n'a plus à s'efforcer de survivre, il vit; il vit avec une puissance impressionnante, dont témoignent sa natalité, sa santé physique, sa passion juvénile des idées, la fermentation qui, à l'intérieur de cadres rigides et de disciplines tyranniques, remet tout en question. Sur un continent entièrement anglo-saxon, ce petit groupe ethnique en continuelle croissance a affermi sa présence, consolidé sa particularité en assimilant sans peine les immigrants, et maintenu sa langue qu'il écrit mal (parce que jusqu'à une date récente il n'avait pas d'intellectuels) mais que, contrairement à la légende, il parle fort bien, avec un remarquable goût des saveurs du langage et une tranquille fidélité à ses intonations paysannes (il n'y a pas un accent canadien, mais des accents différenciés, transmis dans chaque famille selon l'origine provinciale du premier émigrant). Il a fallu une lutte acharnée pour sauver cette race, mais elle est si bien parvenue à protéger ses particularités qu'en un sens les Canadiens français n'ont pas tort de prétendre qu'ils sont plus semblables à nos communs ancêtres que leurs cousins de la Métropole. J'ai assisté un jour au dîner où les anciens élèves des H.E.C. recevaient la jeune promotion issue de l'école; à l'appel nominatif des trente-cinq nouveaux diplômés, il n'y avait pas un nom qui ne fût de consonnance française: où trouver pareille homogénéité en France?

Pourtant, les Canadiens français ne sont pas seulement des Français; ils sont et tiennent à être des Américains, des hommes du Nouveau Monde,

et s'ils ont parfois les mêmes réticences que nous à l'égard de la civilisation des Etats-Unis, ils éprouvent aussi un certain sentiment de solidarité avec les peuples du continent. Il n'est pas rare qu'à tel reproche adressé aux "Américains" par un voyageur venu d'Europe, l'interlocuteur canadien riposte vertement, parce qu'il se sent mis en cause. Cette double appartenance qui vient compliquer encore les options et les problèmes psychologiques, n'est pas sans incidences dans le domaine politique. L'adolescent canadien a certains réflexes de l'enfant adoptif, qui reproche à sa nouvelle famille de différer de l'ancienne, mais qui ne tolère pas les critiques que celle-ci fait à celle-là. Politiquement, le Canadien français, qui n'a jamais admis complètement son appartenance à l'Empire britannique (on sait la résistance qu'a rencontré, pendant les deux guerres, le principe de la conscription), fait tantôt cause commune avec les nations d'Occident, tantôt avec les Etats-Unis. Il semble aujourd'hui incliner vers une troisième position; à mesure qu'il atteint à une plus grande maturité politique, à mesure aussi que les vieilles querelles entre Canadiens anglais et français paraissent plus anachroniques, le pays, conscient de sa force et désireux de jouer un rôle autonome, tend à se situer un peu en marge du bloc atlantique. Certains esprits, même parmi les plus réactionnaires et les plus peureusement anticommunistes, parlent d'une action médiatrice, favorable à la coexistence des deux mondes, assez semblable à celle qu'exerce Nehru. L'Inde, de ce fait, est très populaire au Canada, et ce qui n'est encore que le mythe d'une politique possible gagne en vraisemblance concrète grâce à cet exemple de la grande nation asiatique demeurée au sein du Commonwealth mais de jour en jour y affirmant une plus nette autonomie dans les questions internationales.

POLITIQUE SURANNÉE

Un autre parallélisme séduit les Canadiens qui, s'ils envoient des missionnaires laïques aux Indes, s'en vont volontiers faire un petit voyage en Amérique latine, et particulièrement au Mexique. Les problèmes d'ailleurs y sont objectivement semblables, surtout depuis que la découverte d'énormes ressources naturelles au Canada et l'impossibilité de les exploiter rapidement sans apport de capitaux américains crée une situation comparable à celle du Mexique, de la Bolivie ou de l'Argentine. Jusqu'ici le gouvernement canadien est parvenu à recourir aux grandes entreprises américaines sans glisser à une servitude coloniale telle qu'elle a pu exister en Amérique du Sud. Il n'est pas certain qu'on n'en vienne pas à une colonisation économique dangereuse pour l'existence même du Canada. Ce sera en tout cas le problème majeur des années à venir. Sa solution dépend en grande partie de l'attitude que prendra le gouvernement de l'Etat de Québec. Or ce gouvernement "nationaliste" — au sens étroit, c'est-à-dire hostile d'abord à ce qui vient d'Ottawa ou de Toronto — paraît s'attarder à la vieille résistance traditionnelle et particulariste, au point de céder aveuglément aux pressions yankees et d'ouvrir les portes au capital étranger. Si cette politique surannée n'est pas revisée à temps, on aura là, une fois de plus, l'exemple de l'inintelligence des nationalistes et de leur inadaptation au siècle de l'impérialisme économique.

Cette même inadaptation aux temps modernes se reconnaît sur le terrain social, où le Québec n'en est pas, cette fois, au stade adolescent, mais à la première enfance. Les grèves, souvent de très longue durée et marquées d'épisodes violents, qui depuis quelques années se sont produites dans diverses grandes industries québecoises, ont révélé au grand jour une situation sociale plus grave que ne le donnerait à supposer un niveau de vie généralement supérieur à celui des pays européens. La plupart de ces grèves ont abouti à des défaites ouvrières qui rappellent les années les plus difficiles du syndicalisme à ses débuts. Mais les éléments en jeu sont assez différents, du fait qu'un Etat réactionnaire et un prolétariat encore mal organisé ne sont pas seuls affrontés; à ce conflit se superpose l'antagonisme passionné du grand capital *étranger*, attiré par un pays de bas salaires (comparativement à ceux des Etats-Unis), dont les richesses naturelles sont peu exploitées, et d'un peuple dont la conscience nationale a été maintenue en éveil par trois siècles de lutte acharnée. Enfin, l'Eglise n'est jamais sans intervenir, au Canada, dans les questions temporelles, et un vif débat se poursuit auquel clercs et laïcs participent de part et d'autre de la barricade sociale.

. . . .

★

FEU L'UNANIMITÉ

Gérard Pelletier

JE dirai d'abord ce qui m'attriste: c'est la rupture, déjà inscrite dans les faits, de notre unité religieuse.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour distinguer dès aujourd'hui qu'une forte partie de notre population va basculer bientôt dans l'agnosticisme. Peu de gens en prennent conscience et surtout pas ceux qu'une religion de somnambules, faite de rites mal éveillés et d'adhésion somnolente à une foi sans vie, pousse insensiblement, mais par un glissement implacable, hors de l'Eglise et de la communauté des fidèles.

Nous ne connaitrons pas, sans doute, l'irréligion fanatique et violente ni les luttes absurdes qui ont déchiré, au XIXième siècle, les chrétientés européennes. Mais nous marchons, je le crains, vers le vide spirituel et la religiosité sans vigueur d'un certain protestantisme nord-américain. Et si cette forme d'insignifiance chrétienne exclut les luttes sanglantes et les persécutions ouvertes, elle engendre tout de même de graves conflits.

Le temps n'est pas loin, je crois, où l'unanimité canadienne-française sur des questions comme le divorce aura cessé d'exister; où, même publiquement, des positions chrétiennes fondamentales, des vérités de foi seront contestées; (...) où l'âme de notre peuple apparaitra divisée.

Je le déplore à l'avance. Mais n'est-ce pas un signe des temps que je ne puisse pas ajouter: avec vous tous, persuadé que dans cette salle même, l'unité de foi ne règne plus.

DEUX LETTRES

Ces paroles, prononcées d'abord en janvier dernier, lors des journées d'étude qui marquèrent le demi-siècle du *Devoir*, puis publiées dans ce quotidien, provoquèrent l'échange suivant de correspondance entre le soussigné et un interlocuteur dont je devrai taire le nom, pour les raisons mêmes qui me poussent à rédiger le présent article.

2 février 1960

Cher Gérard Pelletier,

J'ai beaucoup d'amitié pour vous mais vous commencez, je l'avoue, à m'agacer. Vous voulez survivre par le catholicisme; votre latin est une langue morte; il vous importe assez peu que le français le devienne. Et votre catholicisme lui-même, j'entends votre position dans cette galère, est la chose la plus ambiguë et la plus dangereuse que je connaisse.

Dites-moi: croyez-vous être ici en France ou à Florence? Vous êtes plutôt en Espagne et vous savez fort bien que les La Pira ne se cultivent pas en Espagne. Vous le savez si bien que vous n'avez que des caresses pour nos athées du maquis; c'est leur fière morale humaine, en train de s'imposer au monde, qui vous fascine et pour cause: votre catholicisme n'en est que le complément.

Mais vous oubliez ceci: que vous n'êtes pas ici minoritaire et que vos caresses, loin d'aider vos amis, les étouffent. Vous êtes plus dangereux qu'un curé butor; vous ferez perdre dix ans aux jeunes esprits aptes à se libérer; ces dix ans perdus, ils auront perdu leur aptitude. En définitive, vous êtes l'instrument du curé butor.

(...)

Que les catholiques à l'européennes, qui ne sont que des imitateurs, qui ne rencontrent pas ici les conditions du renouveau, prennent la relève des mécréants, ce n'est pas un progrès.

Bref, cher Gérard Pelletier, je vous condamne, je vous excommunie et compte bien vous faire la guerre nonobstant la médiocrité de mes moyens: je n'ai pas, comme vous, choisi la voie large et facile.

X..............

Montréal, le 20 février 1960

Cher X..................,

Inapte à démêler dans vos propos la part de l'humour et celle de la conviction, j'hésite toujours à vous répondre. Votre adhésion, par exemple, à la nationale-xénophobie de la revue Y.... me déroute complètement.

Votre lettre, au contraire, me semble se rapprocher davantage de votre pensée profonde et j'y démêle plus aisément le sérieux de l'ironie. Que vous répondre, toutefois, sinon que votre agacement est affaire de perspective?

Le respect que je porte à ceux qui ne pensent pas comme moi, vous l'appelez "caresses étouffantes"; je n'y puis rien, même pas vous retirer ce respect ni cette estime, puisqu'à mon sens vous les méritez. Je crois à l'Evangile; je suis aussi incapable de n'y pas croire que vous d'y ajouter foi. Qu'y pouvons-nous? C'est là notre désaccord véritable.

Il vous paraît nécessaire d'excommunier ce que je représente; il m'apparaît comme un devoir de défendre, contre les inquisiteurs attardés, votre droit à l'incroyance.(1)

Je vous agacerai donc longtemps encore, hélas! à moins qu'un jour, la réflexion ne vous persuade que nous sommes, face à l'inquisition, des alliés. A moins encore que vous n'aperceviez la possibilité d'une lutte commune au service des valeurs humaines auxquelles nous croyons tous deux — par exemple, la liberté.

Quant à juger qu'une voie est large et facile, l'autre ardue, j'y renonce, ne possédant pas mes brevets d'inspecteur des ponts et chaussées spirituels. Je me contente de choisir, avec le moins de lâcheté possible, celle qui me paraît conduire là où il faut aller.

Avec toute mon amitié, si suspecte qu'elle vous paraisse,

G. P.

Je n'ai pas l'habitude de publier des lettres que je reçois. Si je livre celle-ci aux lecteurs de *Cité libre,* c'est d'abord parce qu'on ne risque pas d'en reconnaître l'auteur. Il vit loin de moi; nous n'avons jamais été associés dans quelqu'entreprise que ce soit et le texte de son épitre ne contient aucune référence à sa personne. Cette raison, bien sûr, n'en motive pas toute seule la publication. Mais l'ensemble des deux lettres pose, il me semble, de façon flagrante et authentique, la question qui m'occupe aujourd'hui. Elles me dispensent de préliminaires qui tiendraient beaucoup plus d'espace, dans nos maigres trente-deux pages, et qui seraient, je crois, moins convaincants.

UNE TROISIÈME

Je regrette seulement de ne pas pouvoir ajouter aux deux premières une autre lettre, la troisième, car ce problème se pose en forme de tryptique. Cette dernière serait signée par un croyant, un clerc peut-être, et mettrait en doute l'orthodoxie de notre foi. Au mieux, elle prédirait pour les chrétiens de *Cité Libre,* à plus ou moins brève échéance. un éloignement total de toute foi religieuse, une désaffection complète à l'égard de l'Eglise.

Est-il besoin de le mentionner?

La position de notre équipe, en matière religieuse, n'a jamais été confortable. Dès nos premières livraisons, nous nous sommes trouvés pris entre les feux croisés de croyants choqués par nos propos et d'incroyants irrités par ce qu'ils croyaient être des tours de passe-passe apostoliques. Les incroyants disaient: "Où bien votre amitié pour nous et votre adhésion à certains de nos points de vue est une ruse de convertisseurs et nous la vomissons; ou bien vous êtes sincères et alors vous rejoindrez bientôt notre camp." Les croyants disaient: "Votre attitude est inconciliable avec une foi sincère. Votre affectation de parler le langage des fidèles ne trompe personne. On n'aventure pas ainsi ses convictions religieuses. Vous finirez par encourir une condamnation et nous verrons bien, ce jour-là, si vous êtes de "l'Eglise".

UNE REVUE À FAIRE

Entre ces deux tirs convergents, que nous restait-il à faire, sinon attendre que le temps tranche la question?

Il nous fallut donc vivre la contradiction de notre mieux, prouver aux uns comme aux autres qu'il y avait place dans l'Eglise pour la liberté de parole et l'esprit critique, montrer que le monolithisme de la pensée chrétienne dans notre milieu n'était pas une institution intangible, affirmer dans les faits que l'adhésion au dogme catholique n'était pas synonyme d'un appui aveugle à toutes les positions temporelles des pieux notables, du clergé et de la hiérarchie.

Cette preuve n'était pas facile à faire. Elle consistait très exactement à se placer entre l'arbre et l'écorce, position précaire, et à s'y tenir malgré tout. D'une part, il fallait subir les potins de presbytères, apprendre par ouï-dire qu'on avait abandonné toute pratique religieuse, se voir recommandé publiquement aux prières dans un bulletin paroissial et sans cesse menacé de condamnations imminentes. D'autre part, on était regardé comme bête curieuse et soupçonné d'un jésuitisme plus sournois que celui des Jésuites!

Je me suis souvent émerveillé de cet accord parfait réalisé sur notre dos par deux familles d'esprits si opposées l'une à l'autre. Que toutes deux fussent unanimes à nous considérer comme de faux jetons, à prophétiser ensemble que nous quitterions l'Eglise, n'était-ce pas significatif?

Mais seuls les faits peuvent démentir une prophétie. Protester furieusement n'aurait eu aucun sens. Multiplier les professions de foi intempestives, il ne pouvait en être question. Il fallait au contraire poursuivre sa route avec le plus grand calme possible et dire tranquillement ce qu'on avait à dire.

L'EXODE

Or, l'un des faits qu'il fallait signaler, au risque d'être appelé Cassandre, c'est l'exode silencieux hors de l'Eglise, d'un nombre croissant de jeunes Canadiens français; je ne le soupçonnais pas, au départ.

Je savais que cet aspect de la réalité peinerait bien des croyants puisqu'il nous peinait nous-mê-

---

(1) Pour les orthodoxes pointilleux, je note ici que je n eprétends pas imposer cette expression au vocabulaire théologique. C'est une façon de désigner, e nstyle épistolaire, la liberté de choix et le respect de la conscience.

mes. Je savais aussi que certains, plus ou moins consciemment, entretenaient autour de ce fait un écran de silence et de vagues affirmations. Il est des réalités auxquelles on n'aime pas faire face. Je comprenais donc qu'on voulût s'illusionner, qu'on cherchât, sinon à nier, du moins à diminuer, à minimiser cette tendance trop évidente. Quelque irritation était à prévoir.

ACCUSER LE TÉMOIN

Il nous fallut pourtant constater que la réaction serait plus vive encore. Non seulement on mit en doute la justesse de notre affirmation (contestation facile en l'absence de toute statistique) mais on prétendit savoir ce qui nous poussait à la faire: nos propres doutes sur la foi, une crise intérieure inavouée que nous projetions sur les faits.(1) Le jugement était téméraire mais sûrement ingénieux. En faisant de nous les seuls (ou presque) chrétiens chancelants, on rassurait les bonnes âmes sur une réalité gênante; mieux encore, on escamotait cette réalité en discréditant tous ceux qui avaient à coeur d'en témoigner.

Ces contradicteurs, toutefois, avaient omis une précaution: celle de se demander honnêtement qu'elles étaient nos sources d'information et comment le fait de l'incroyance s'était imposé à nous. L'eussent-ils fait qu'ils auraient ainsi mis le doigt sur une bien curieuse ironie du sort. Car c'est grâce à nos détracteurs cléricaux, en grande partie, que nous étions renseignés sur d'innombrables défaillances. Parce qu'ils nous avaient fait une réputation de non pratiquants et d'agnostiques, nous devenions un recours pour les jeunes en mal de démission religieuse. Je ne compte plus, pour ma part, les démarches de garçons venus me demander: "Comment faut-il se comporter, quand on a perdu la foi?" Ils avaient cru aux potins cléricaux: ils nous prenaient pour des compagnons de route. Et leurs démarches précisaient pour nous l'ampleur de l'exode amorcé.

Je sais bien qu'au terme du présent article, on va me réclamer encore des statistiques. Mais je renonce d'avance à convaincre ceux-là que seuls les chiffres pourraient persuader. J'y renonce parce que je sais qu'ils crieront à l'hypocondrie aussi longtemps qu'ils n'auront pas sous le nez un certificat de décès.

Mais pour ceux qui consentent à ouvrir les yeux, qui sont doués d'une sensibilité extra-mathématique et disposés à accepter les faits, il n'est pas inutile, il me semble, de rendre témoignage.

Non, je n'ai pas mené d'enquêtes scientifiques. Oui, je fréquente professionnellement un milieu dit *évolué* et suis donc exposé à généraliser des données particulières. Non, le milieu populaire n'a pas cessé de remplir à craquer nos églises, à chaque dimanche. Oui, la Grande Mission a mis à jour bien des réalités consolantes.

Et pourtant, je sais certaines enquêtes dont les résultats ne sont pas rendus publics parce qu'on en craint, peut-être avec raison, le retentissement. Et pourtant, les constatations que je fais chaque jour en milieu ouvrier sont à peine moins inquiétantes qu'en milieu *évolué*. Nos églises se remplissent de bonnes gens mais qui nous a enseigné que "les peuples, comme les poissons, pourrissent (sic) par la tête"? Et si l'éloignement caractérisait (c'est ma constante expérience) non pas les seuls *artistes*, ni les seuls *esthètes*, ni les seuls *riches* mais au contraire, avec une égale virulence tous les groupes sociaux, le groupe des militants, i.e. la couche la plus consciente, la plus douée et la plus active de chaque catégorie sociale, cultivée ou non? Et si le *taux* d'incroyance allait croissant dans chaque nouvelle génération qui accède à la vie adulte? Et si cet agnosticisme s'accompagnait, de plus en plus, d'une désaffection, même culturelle, à l'égard de toute pensée chrétienne? "Les jeunes que je rencontre aujourd'hui, me disait hier un aîné, ne "soupçonnent" même plus Saint Paul et prennent Augustin pour un dévôt sans grandeur!" Et le garçon de vingt ans à qui je demandais pourquoi il n'était plus chrétien: "J'y ai réfléchi, me dit-il quelques semaines plus tard. Mais la question s'est tout de suite retournée dans mon esprit: je me demande depuis pourquoi vous, vous l'êtes encore."

UN MYTHE RASSURANT

Bien sûr, on s'est pourvu d'un mythe rassurant. On se dit que l'incroyance fait des ravages mais uniquement dans le milieu des artistes, ce milieu que l'ex-ministre Dozois décrivait comme une chapelle enfumée, empestée d'existentialisme. Rassurante hypothèse, injuste pour un milieu particulier qu'on noircit à plaisir et trop généreux pour tous les autres qu'on absout bien gratuitement! Curieux aveuglement de gens qui professent dans les hautes chaires; clairvoyance tranquille du petit frère Untel:

"Les choses sont déjà gâtées au-delà de toute apparence. Les jeunes gens à qui nous faisons la classe sont aussi loin qu'on peut l'être, sans bruit,

---

(1) Voir Relations, avril 1956, pp. 90-91, un article du R.P. R. Arès: "Nos intellectuels laïques pourraient, me semble-t-il, se ranger actuellement en deux grandes catégories: les "tranquilles" ou "installés" et les "inquiets" ou "angoissés". (...) Ni les uns ni les autres ne paraissent traverser actuellement une crise religieuse; du moins, ils ne le font pas savoir au public. (...) Il reste que, chez la jeune génération, se dessine un mouvement qui tend à repenser la question religieuse et à revendiquer une plus grande autonomie pour les laïques dans l'Eglise. Ce mouvement, dans lequel l'ivraie se mêle au bon grain, pourrait bien, un jour, provoquer une véritable crise religieuse au Canada français; c'est pourquoi grande apparaît la responsabilité présente de ceux qui s'en font les inspirateurs et les meneurs."

du christianisme. Leurs idées, leurs sentiments, leurs sentiments surtout, sur l'argent, les femmes, le succès, l'amour, sont aussi étrangers au christianisme qu'il est possible".(1)

NOTRE RÔLE

Mon propos n'est pas, aujourd'hui, d'expliquer cette désaffection ni d'en chercher les remèdes. Non que je me désintéresse de ces causes ni de cette cure; mais je veux, pour une fois, oublier mes désirs en face de cette réalité. Je crois que l'évolution décrite est pour une grande part irréversible. Les précédents ne manquent pas pour étayer cette opinion. Nous vivons donc déjà et nous aurons à vivre, au cours des années qui viennent, en coude à coude quotidien avec un groupe sans cesse croissant de Canadiens français agnostiques.

Quelle sera notre attitude, à nous de la majorité? Et quelle sera l'attitude de ces agnostiques eux-mêmes?

Quand il fut question, l'an dernier, de mettre un point final à l'aventure *Cité Libre*, c'est l'urgence de répondre à ces deux questions qui m'inclina, personnellement, à maintenir la revue. Je voyais ce problème foncer vers nous à toute allure. J'étais conscient du fait qu'on y pensait fort peu, dans notre société. Il m'a semblé que *Cité Libre* pourrait être un des rares lieux où réfléchir calmement sur cette situation, où élaborer peut-être quelques formes de collaboration positive et ouverte entre croyants et incroyants.

Car il reste une troisième question à poser, complémentaire des deux autres: qu'adviendra-t-il de notre société si personne ne prépare à l'avance, si personne n'amorce dès aujourd'hui (peut-être est-il déjà bien tard) un modus vivendi possible pour le jour J, quand la crise deviendra aiguë?

Avec un recul de dix mois, je trouve fort complaisante la phrase où j'affirmais, en janvier dernier: "Nous ne connaîtrons pas, sans doute, l'irréligion fanatique et les luttes absurdes..." A la réflexion, il m'apparaît au contraire que nous pourrions très bien les connaître, si nous ne faisons rien pour les prévenir. "Il faut, écrivait le Cardinal Newman, que vous vous attendiez à voir l'athéisme plus rusé, plus subtil, plus acerbe et plus vindicatif à mesure qu'il doit se déguiser davantage." Or ne remplissons-nous pas, avec une rare précision, toutes les conditions qui imposent un tel déguisement?

Il m'arrive de reprocher à certains amis agnostiques le soin qu'ils mettent à déguiser leurs convictions a-religieuses. Je me prends à souhaiter tout haut qu'ils aient le courage total de leur dissidence, craignant que leur agnosticisme mal aéré, cultivé en chapelle close et dans la clandestinité, ne les dispense des confrontations essentielles à toute pensée claire et valable. J'ai peur que beaucoup d'entre eux ne s'ancrent progressivement dans des préjugés de plus en plus courts, faute d'avoir fait face à ceux qui croient. On est parfois atterré d'entendre des garçons jeunes, de toutes jeunes femmes, étayer leur refus de l'Eglise ou de la pensée chrétienne sur des objections dépassées depuis 1875 ou sur des situations de fait disparues depuis cinquante ans...

Mais je ne puis m'empêcher de songer, dans l'instant même où je jette ce défi, l'infime proportion d'entre nous qui aurait le courage de se déclarer chrétienne, si l'incroyance avait en place, dans notre milieu, la moitié seulement de l'appareil dont l'Eglise y dispose. — Et si une majorité incroyante déployait, à l'égard des chrétiens, la même intolérance dont notre majorité fait preuve envers ceux qui ne pensent pas comme elle, combien, parmi les fidèles d'aujourd'hui, continueraient d'affirmer leur foi? Le déguisement est un réflexe de défense, guère courageux, certes! Mais l'héroïsme n'est pas une denrée courante.

"*Se déclarer?* m'écrit encore le correspondant déjà cité. *J'ai l'impression que nous n'avons pas encore sursaturé la solution. Quand la solution le sera, la précipitation se fera d'elle-même.*"

VERS LA TRAGÉDIE

Ne doit-on pas craindre, toutefois que, sursaturée, la solution sera devenue singulièrement dangereuse pour nous tous? Croyants et incroyants, nous devrons continuer de vivre ensemble: c'est la destinée commune à toutes les nations d'Occident de porter une âme profondément divisée sur les questions religieuses. Ce mal nous vient tard, il est vrai, mais ce n'est pas une raison de croire qu'il nous affectera moins durement. Déjà se dessinent, sur les deux visages de notre nouvelle physionomie, les crispations, légères encore, du fanatisme.

Est-il utopique de penser qu'en *voyant venir*, en s'exerçant au sang-froid, nous pouvons éviter que ces crispations ne s'accusent davantage? Ou bien est-il fatal que nous répétions ici, en version réduite mais plus grotesque encore que l'original, les querelles basses et les luttes déprimantes qui déshonorèrent le XIXième siècle français? Devons-nous inéluctablement répéter cette triste aventure?

On pourrait le craindre en voyant s'aligner dans l'ombre les émules de M. Homais tandis que s'épanouissent au soleil quelques sous-Louis Veuillot déjà bien en chair... Mais je veux croire aussi qu'une autre chance existe pour nous: celle d'une action commune qui impose à chaque groupe le respect élémentaire de l'autre et qui empêche le drame (car c'en est un) de tourner à la tragédie.

★

---

(1) Les Insolences du Frère Untel, p. 81.

Diefenbaker, les catholiques et la peine de mort

Jacques Hébert

DEPUIS Hiroshima, depuis les six millions de Juifs assassinés par les nazis, le problème de la peine de mort semblerait un problème mineur.

"Messieurs les assassins" ne font plus le poids.

D'autant plus que les braves gens d'Hiroshima n'avaient tué ni violé personne.

Tandis que les Chessman, les Coffin...

Cependant, M. Diefenbaker est une belle âme: dans son métier, c'est un mérite. Aussi, s'il nous entraîne par les bons soins de NORAD ou de quelque autre NATO dans Hiroshima à l'échelle planétaire, il ne sera pas dit, au moins, qu'il ne s'est point penché sur la question évidemment importante des droits des survivants.

LA SUPER-COUR-SUPRÊME

Dans un récent numéro de *Cité Libre* (1), Pierre-E. Trudeau manquait certes de gentillesse pour cet homme bon en comparant ses bonnes intentions à "des aérostats gonflés d'air chaud et déplacés par le vent, mais qui s'écrasent invariablement avec leur aéronaute avant d'avoir parcouru un long trajet."

Ce n'est pas en parlant de la sorte qu'on devient professeur à l'Université.

Puis, Trudeau montrait du doigt le petit aérostat peut-être le plus cher à notre estimé aéronaute: "Par exemple, sur la peine de mort, le cabinet fédéral tend à suivre des pratiques humanitaires. Mais rien n'indique (bien au contraire) que ces pratiques soient préparatoires à une politique législative. Or si celle-ci ne vient pas, ces pratiques — loin d'être louables sans réserve — deviendront une forme de discrimination dangereuse pour l'ordre social et odieuse pour ceux qui n'en bénéficient pas".

Espérons que les interminables discours déclanchés par le bill McGee, discours que M. Diefenbaker a écouté gravement en prenant force notes (ça peut toujours servir), auront convaincu Trudeau et ses pareils de l'excellence des intentions du premier ministre.

Mais, sauf erreur, aucun des discours n'a critiqué dans les termes de Trudeau les étranges pratiques du gouvernement au sujet de la peine de mort.

M. Rémi Paul, député conservateur de Berthier, a bien dit que "la peine capitale est une nécessité de notre civilisation" ce qui aurait dû clore la discussion si nos députés n'étaient les increvables bavards que nous savons.

Cependant, ça ne semble agacer personne que ces messieurs du cabinet, entre deux *bills*, jouent à pendre et à dépendre les condamnés à mort.

Vous les voyez, nos ministres, tripotant les dossiers des assassins de la quinzaine?

— Allons, il faut battre le record ce mois-ci. Ti-Mine l'étrangleur ne paraît guère sympathique, mais...

— Mon cher collègue, il faut tout de même en pendre un de temps en temps. On nous accusera d'avoir aboli la peine de mort sans le consentement du peuple.

— Et puis, il y a le jeune assassin de Trois-Rivières...

— C'est ça. Pendons Ti-Mine, mais commuons la sentence du jeune homme de Trois-Rivières. C'est un comté à soigner.

J'exagère.

Peut-être. Mais alors, je voudrais qu'on me dise comment procède cette super-cour-suprême? Comment peut-elle étudier ces paquets de dossiers, sur quelle balance les pèse-t-elle, selon quel barème les compare-t-elle pour enfin conclure que X... sera tout de même pendu tandis que Y... ira au bagne pour le reste de ses jours?

Sous Diefenbaker, Coffin n'aurait pas été pendu. Aurait-il eu le nouveau procès qu'il a réclamé jusqu'à la fin? C'est moins sûr.

Sous Diefenbaker, on pend, on dépend. Ça dépend. De quoi?

Des bons sentiments du cabinet?

Nous, on n'est pas difficile: on préfère la justice.

Si le gouvernement Diefenbaker veut abolir la peine de mort, qu'il le fasse donc franchement, carrément.

Et en attendant, tout opposé que je sois à cette pratique barbare, je crois qu'il faudra continuer à pendre les condamnés à mort, mais, comme l'a réclamé M. Erhart Regier, député P.S.D. de Colombie-Britannique, à condition "que les exécutions aient lieu sur les pelouses du Parlement."

---

(1) **Cité Libre, avril 1960, p. 16.**

ET LA PUTAIN S'EN MÊLE

L'opinion publique finira bien par se constituer en super-super-cour-suprême. Pourquoi pas?

Des *pressure groups* s'organiseront pour talonner le cabinet si, comme cela lui arrive de plus en plus rarement, il hésitait à commuer la sentence de tel ou tel condamné.

Des affaires Chessman, on en aura à la douzaine. On n'est pas plus bête que les Américains, c'est connu.

Le fait que l'opinion publique, alertée par pur hasard, puisse obtenir tantôt une commutation, tantôt une suite de sursis à tel condamné tandis que d'autres, plus ou moins méritants, monteront à l'échafaud dans l'indifférence générale, ce fait trouble illustre assez bien l'inanité du système.

Hé quoi! Tel grand journal compte parmi ses gratte-papier un petit *gauchiste* qui s'émeut de la condamnation à mort de X... alors que celle de Y... ne l'émeut pas. Aussitôt, l'histoire de X... a des chances de chatouiller les tripes de quelques centaines de milliers de lecteurs. Si les agences de presse s'en mêlent, des millions de citoyens verseront une larme et X... sera peut-être sauvé.

L'opinion publique, cette putain dont les Jules de la grande presse font ce qu'ils veulent, devient en quelque sorte un tribunal de dernière instance.

L'inconvénient de ce tribunal c'est que tous n'y peuvent être entendus. C'est le hasard qui décide quand ce n'est pas tout bêtement un chef de nouvelles qui, pour équilibrer sa première page, a besoin d'un papier de type *human interest*. Si ça colle, on fera la croisade; si ça ne colle pas, tant pis: un papier chasse l'autre.

Je veux bien que l'opinion publique soit saisie de l'histoire de X... que des avocats-amateurs plaident sa cause et que le jury de l'opinion publique obtienne des sursis, peut-être la grâce de X... Sans vraiment connaître le dossier de l'affaire, souvent par simple sentimentalisme.

C'est tant mieux pour X...

Mais les autres?

Y... a tué un homme lui aussi.

Y... aussi a eu une enfance malheureuse et son procès n'a pas été mieux conduit que celui de X...

Alors, en vertu de quelle justice sauvera-t-on X... et pendra-t-on Y...?

Pendant des années, Chessman a été tenu en vie grâce à la force de l'opinion publique, laquelle, dans ce cas exceptionnel, avait l'avantage d'être mondiale. (A Montevideo, on s'énervait plus qu'à Washington...)

Chessman, un X... majuscule pendant douze ans.

Tant mieux. Et je le dis sans connaître le dossier Chessman qui pouvait être mauvais tant il est vrai que l'opinion publique choisit ses héros au petit malheur.

Et puis, un bon matin, un bourreau exaspéré branche le courant. On a écrit que Chessman aurait eu un autre sursis si une secrétaire n'avait composé un mauvais numéro de téléphone. C'est possible, tellement c'est absurde.

X... devient Y...

— Allo?

— Pardon, vous avez le mauvais numéro, je crois.

— Vous croyez? Et pourtant c'est bien Central 8...

— Non.

Y... Chessman a sursauté légèrement sur sa *chaise*.

Il est mort.

X..., Y... Et puis Z...

Zéro.

L'ÉGLISE ET LA PEINE DE MORT

En février dernier, c'est-à-dire au moment même où l'abolition de la peine de mort faisait l'objet de vives discussions en Chambre et sur la place publique, la Conférence catholique canadienne (organisme qui groupe les évêques du Canada) a jugé à propos d'intervenir.

Comme il n'y a pas de doctrine catholique sur la peine de mort mais que cette question se pose douloureusement et avec plus d'acuité que jamais à la conscience des catholiques, on aurait souhaité que la Conférence n'intervînt pas dans le débat ou, alors, qu'elle donnât plus de lumière qu'elle ne l'a fait.

Le communiqué insistait sur un point: "L'enseignement traditionnel de l'Eglise a toujours reconnu que l'Etat a le droit d'imposer la peine de mort..."

On disait, bien sûr, que l'Etat peut ne pas se prévaloir de ce droit.

Mais, ce qui frappait surtout, à la lecture du texte intégral du communiqué, c'est le premier droit: celui de condamner à mort.

C'est tellement vrai que les partisans de la peine capitale se sont réclamés du document épiscopal.

Dans une enquête menée par *La Presse* (1) auprès de la "classe dirigeante" (sic) deux *dirigeants* ont ainsi répondu au reporter:

"L'Eglise a parlé dernièrement par la voix de nos évêques et je m'incline. La peine de mort est trop pénible cependant pour que l'on prenne le moindre risque." (M. Emilius Jobin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste.)

"Je partage entièrement l'opinion de la Conférence des évêques qui fut exprimée il y a quelques jours. En pratique, cependant, les autorités ne devraient pas laisser suspendre cette peine sur la tête de quelqu'un pendant des mois et des années. Ça devient du véritable sadisme: prenez le cas de Chessman aux Etats-Unis, c'est inhumain." (Abbé Pierre Gravel, curé de Boischatel.)

---

(1) **La Presse, 20 février 1960, p. 15.**

Qu'on me comprenne bien: je ne conteste pas le droit aux Jobin et aux Gravel de penser ce qu'ils veulent de la peine de mort, comme je reconnais aux évêques le droit d'émettre un communiqué sur la question.

Ce qui me gêne, c'est que ces deux partisans des exécutions rassurent leur conscience ou celle de leur auditoire en brandissant l'Eglise alors que l'Eglise, en fait, refuse de prendre officiellement parti dans un problème qui regarde la justice des Etats.

Ce qui me gêne davantage c'est que le communiqué de la Conférence des évêques, peu clair ou incomplet, ait permis aux partisans de la peine capitale de l'interpréter à la Jobin et à la Gravel.

Sommes-nous des catholiques si peu *sûrs* qu'on hésite encore à nous dire: "Cette question est libre. L'Eglise ne légitime pas la peine de mort comme elle ne la condamne pas. Vous êtes libres. Prenez parti au meilleur de votre conscience de chrétiens.

Le communiqué cite Pie XI et Pie XII... qui se gardent bien de dire que la peine capitale puisse être légitimée par des nécessités morales ou religieuses.

Pie XII, cependant, dans l'allocution qu'il prononça devant les juriste catholiques italiens le 26 mai 1957, soulignait la spécificité de la peine civile par rapport au châtiment divin (mais en ajoutant que le droit humain devait se fonder sur la morale chrétienne): "L'aspect juridique et positif conserve son caractère propre et distinct du caractère moral et religieux." Et Pie XII indiquait la souveraine originalité du châtiment divin: "Les peines voulues par Dieu sont plutôt un remède qu'un moyen d'expiation, plutôt des peines médicinales que des peines vindicatives."

Un remède que de pendre un homme?

Une peine médicinale que de l'électrocuter?

Assez. Jobin et Gravel pourraient croire que Pie XII est contre la peine capitale! Ils ne s'en remettraient pas.

UN ARGUMENT

Les catholiques ont donc l'entière liberté d'être pour ou contre la peine de mort.

Je suis contre. (Dans chaque homme, il y a un Diefenbaker qui sommeille.)

Je suis contre surtout parce que j'ai rencontré sur ma route un condamné à mort qui, depuis, n'a cessé de me hanter, du bout de sa corde de pendu.

C'est après cette rencontre que j'ai commencé à écouter les arguments des abolitionnistes et de leurs adversaires, des arguments durs comme des pierres qu'on se lance avec rage tant il est vrai que cette question n'est pas comme les autres: elle prend les hommes aux tripes.

Ces arguments, à partir du célèbre "Que Messieurs les assassins commencent!" jusqu'au trop clair "Tu ne tueras point", tout le monde les connaît. Camus et Koestler ont vraiment dit le dernier mot. (1)

Ce qui ne cesse de m'étonner, toutefois, c'est la bonne conscience des partisans de la peine de mort devant le cas troublant de l'homme qui est condamné à mort *alors qu'un doute subsiste*.

Comment pendre un homme quand il n'a pas avoué et que personne n'a été témoin du crime dont on l'a accusé?

Et pourtant, c'est courant.

C'est le cas de Wilbert Coffin.

Un lecteur de mon petit livre sur l'affaire Coffin me disait un jour, du haut de sa grandeur, c'est-à-dire d'assez bas:

— Vous ne m'avez nullement convaincu de son innocence...

— Je suis un piètre avocat, sans doute.

— Mais je suis prêt à admettre qu'il y a un doute.

— Et alors, ça ne vous suffit pas?

Non. Cela ne lui suffisait pas. Il ne lui venait même pas à l'idée que le moindre doute dans une affaire criminelle jugée en pays civilisé devrait être raison suffisante d'écarter la condamnation à mort.

INUTILE

Au moins, la prison est une solution qui tient compte de cette vérité que M. Rémi Paul luimême ne discuterait pas: les hommes se trompent.

Il est impossible de réparer le tort fait à un homme qu'on a condamné injustement et qui a perdu des années de sa vie en prison; mais c'est encore plus facile que de redonner la vie à un pendu... dont la tête ne serait pas revenue aux membres du cabinet Diefenbaker.

Et M. Rémi Paul, qui nous parle de civilisation, admettra-t-il qu'un homme, même coupable du crime le plus atroce, peut se transformer entre les quatre murs d'une prison civilisée? Chessman est devenu écrivain. Il a fait réfléchir des millions d'hommes sur le problème de la peine de mort.

Tandis que, comme disait Voltaire, "un pendu n'est utile à personne."

★

---

(1) Réflexions sur la peine capitale, Albert Camus et Arthur Koestler, Calman Lévy.

FAITES VOS JEUX

Pouvoir et autorité

Thérèse Gouin-Décarie

DANS une grande institution, le directeur fait venir un jeune écolier:

"Vous avez vu X en fin de semaine? Vous avez même voyagé avec lui?"

"Oui..."

"Votre ami traverse une crise grave: une crise psychologique. Je tente de l'aider en ce moment. Il me faut savoir ce qu'il vous a dit de moi, c'est très important."

"Mais ce qu'il m'a dit de vous, il me l'a confié sous le sceau du secret!"

"Cela ne fait rien. Etant donné les circonstances, vous pouvez tout me dire: il n'y a pas de secret qui tienne..."

Dans ce cas, où est l'autorité et où est le pouvoir? On eût sans doute plongé cet écolier dans l'étonnement en lui apprenant qu'il était la seule autorité en la matière et que le secret étant de droit naturel, personne ne pouvait l'obliger à le violer.

Cette confusion entre l'autorité et le pouvoir est répandue au point que pour quantité de gens, *là où est le pouvoir, là aussi est l'autorité*. Ils n'arrivent point, concrètement, à distinguer entre les deux et conçoivent toute opposition au pouvoir (fût-il aussi transitoire que celui d'un gouvernement) comme une opposition à l'autorité et la condamnent comme telle. Pourtant, dans nombre de cas, le pouvoir n'est pas l'autorité et fréquemment, malheureusement, l'autorité est sans pouvoir... ou se croit sans pouvoir... ou se veut sans pouvoir.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu, de la part de personnes "constituées en autorité" (l'admirable expression), le raisonnement suivant: "Oui, bien sûr, il faudrait poser certains actes (e.g. dénoncer les moeurs électorales, souligner telle lacune grave de notre système d'enseignement, refuser de soutenir financièrement une institution méprisable, déplacer un incompétent, appuyer une compétence, etc...) mais ce serait s'opposer au pouvoir, cela ne servirait sans doute à rien et... risquerait de compromettre l'autorité!"

Et l'autorité qui se tait, l'autorité qui n'exerce pas au moins le pouvoir d'opposition et de parole dont elle dispose, croyez-vous vraiment qu'elle n'en soit pas compromise?

Parce qu'il nous a été donné de connaître l'odieux d'un POUVOIR dictatorial, ces quinze dernières années nous ont offert le spectacle désolant d'innombrables actes manqués, d'innombrables actes qui n'ont pas été posés par les personnes qui, seules, avaient pleine AUTORITÉ pour le faire. Qu'on ne nous rétorque pas qu'il est des gestes inutiles parce qu'ils ne rapportent rien, car la valeur d'un acte n'est pas fonction de son efficacité immédiate (que serait-il arrivé si le cardinal Stépinac avait raisonné de cette façon?). Qu'on ne nous rétorque pas que ce fut là le jeu normal de la démocratie, car il n'y a pas eu de jeu normal, il n'y a pas eu de démocratie: il y a eu une situation de *test* et chacun l'a passé, ce test, selon les ressources qu'il possédait. Nous ne sommes pas près d'oublier certaines performances...

Combien nous eussions préféré à ces actes manqués, les défaites d'une autorité sans pouvoir qui, s'opposant à un pouvoir sans autorité, eût su du moins garder l'honneur.

Une gaffe majuscule

G. P.

ON l'attendait. Il fallait qu'elle vint. Depuis quand, en effet, un gouvernement peut-il durer six mois sans faire une gaffe? Mais on n'avait pas cru qu'elle serait aussi flagrante...

Après la nomination de M. Gilles Pellerin au bureau provincial de la censure, les Libéraux nouvellement élus peuvent désormais se reposer un peu. Ils l'ont commise, leur première gaffe, et elle est de taille. Elle est même typique: un modèle du genre, une pièce d'anthologie à recueillir dans le *Petit manuel du sens commun*, au chapitre des bêtises qu'il ne faut pas faire.

Précisons tout de suite que la *personne* de M. Gilles Pellerin n'a rien à voir dans cette affaire. Seul son *personnage* est en cause. Car il est fort possible, après tout, que M. Pellerin puisse être un censeur convenable. Je le connais comme un citoyen intelligent et renseigné. Je ne sache pas qu'il manque de jugement ni de sens pratique. Il connaît en outre l'industrie du spectacle; il la connaît de l'intérieur; peu de gens, au bureau de la censure, peuvent se vanter d'une telle compétence.

Mais le *personnage* Gilles Pellerin, c'est tout autre chose. De métier, il a choisi d'être clown. Dieu sait que nous avons besoin de clowns, pour

ne pas sombrer dans la mélancolie et je ne songe pas une seconde à mépriser cette fonction.

Il reste cependant que pour l'ensemble de la population québecoise, M. Pellerin n'est rigoureusement qu'un clown. Nous ne connaissons pas une seule ligne écrite du *personnage* Pellerin, pas le moindre petit jugement critique, rien d'autre que des blagues, dont plusieurs très drôles, ce qui constitue, au reste, un rare mérite mais qui n'est guère impressionnant comme titre de compétence pour un censeur.

La nomination produit le même effet qu'aurait pu produire, par exemple, à la Radio-TV provinciale (si René Lévesque avait été battu) la désignation, par M. Barrette, de Mme Julia Richer au poste d'animatrice des programmes de variétés...

Nommer M. Pellerin à la fonction de censeur, c'est la gaffe pure, utile à personne, désagréable pour tout le monde (y compris lui-même, à long terme) et susceptible d'inspirer, à l'endroit du Procureur général, les plus noirs soupçons...

Non certes que M. Pellerin puisse causer grand tort à la censure cinématographique; tel qu'il est constitué présentement, le bureau défie toute concurrence dans le domaine de l'à peu près et de la médiocrité.

Mais la nomination récente n'améliorera pas les choses, ce qui est déjà sérieux, et fera aux Libéraux un tort certain. Comment? D'abord en laissant croire que le gouvernement actuel ne prend pas au sérieux l'influence du cinéma; ensuite en donnant le spectacle public d'une récompense politique. Quel titre en effet la presse a-t-elle cité, quel motif est venu spontanément à l'esprit des journalistes pour expliquer ce choix loufoque? La candidature libérale de M. Pellerin aux dernières élections fédérales. En lisant les dépêches, le dernier concierge a tout de suite flairé le patronage.

Devant un problème comme la censure, un gouvernement sérieux n'avait pourtant qu'une seule alternative: ou bien abolir le bureau, décision hautement discutable mais qui aurait eu du moins le mérite de la franchise; ou bien le remanier de fond en comble en nommant des censeurs au-dessus de tout soupçon et d'une compétence évidente.

Au lieu de cela, on choisit de poser le seul geste indéfendable: on fait une mauvaise blague. Parmi tous nos pédagogues, tous nos cinéastes, tous nos philosophes et tous nos sociologues, tous nos psychologues et tous nos cliniciens (nous avons beau n'être pas très riches, ça fait tout de même pas mal de monde) le gouvernement distingue et nomme... M. Gilles Pellerin.

Comme dit mon cousin Victor, on va savoir désormais ce que "la mère à Rolland" pense de Robert Bresson.

Ce n'est peut-être pas sans intérêt mais, comme critère culturel, cela rappelle assez fâcheusement certain premier ministre qui se vantait de n'avoir jamais lu un livre depuis sa sortie du collège...

Un nouveau rassemblement?

Michel Roy

FRANÇOIS-ALBERT Angers dans l'*Action Nationale* et Pierre-Elliott Trudeau dans *Cité Libre* sont d'accord sur un point: la victoire du 22 juin n'est pas l'oeuvre des seuls libéraux. Les nationalistes et la gauche non libérale la revendiquent. "On peut considérer, écrit M. Angers, que l'opinion nationaliste vient de remporter l'une de ses plus grandes, de ses plus significatives victoires depuis le début du siècle. Et ce n'est pas la victoire libérale qui constitue à proprement parler cette victoire, mais la conversion du parti libéral, son retour à ses anciennes traditions d'autonomie, mais dans des conditions nouvelles qui soulignent plus que jamais qu'aucun gouvernement, qu'aucun parti ne peut aspirer au pouvoir dans notre province s'il n'accepte pas de reconnaître ouvertement et d'une façon militante les droits de la nation canadienne-française."

De son côté, M. Trudeau rappelle que la véritable opposition au duplessisme, pour se manifester, n'a pas attendu la campagne électorale de 1960 et qu'elle s'est toujours exprimée avec force tandis que les libéraux cherchaient leur voie, qu'ils ont d'ailleurs trouvée finalement. "De sorte que, écrivait Trudeau dans *Cité Libre* le mois dernier, quand le pur hasard voulut que ce parti fût élu — ce hasard qui avait emporté en quatre mois les deux monstres sacrés de l'Union nationale et ainsi ébranlé à mort leur organisation — le nouveau gouvernement s'appuyait sur un programme qu'il s'était seulement donné la peine d'aller cueillir chez les véritables oppositionnistes, et sa victoire était due au léger pourcentage de ceux qui proclamaient, eux, depuis quinze ans que "c'est l'temps qu'ça change".

LES "LENDEMAINS QUI CHANTENT"...

Ainsi, *nationaux* et *sociaux*, hommes de gauche et hommes de droite participent à un même enthousiasme, pour des raisons sensiblement différentes certes, mais dans un contexte qui ouvre des horizons nouveaux.

Le programme libéral étant ce que nous savons, il est permis de penser qu'une ère de collaboration va s'ouvrir désormais entre ceux qui, occupés à combattre l'injustice sociale, se souciaient moins de l'autonomie que des libertés, et les autres que préoccupait exclusivement la conquête d'un Etat autonome. Ainsi libérées, les énergies pourront s'employer à des tâches communes et urgentes auxquelles les convient les réformes annoncées.

Mais là ne s'arrête pas le bilan d'une réconciliation accidentelle. Car si M. Angers est satisfait pour l'instant, encore que son jugement soit assorti d'innombrables restrictions, et si la gauche non libérale se félicite d'une victoire qui n'aurait pas été possible sans son concours actif depuis 15 ans, il faut encore et plus que jamais veiller aux "lendemains qui chantent" et qui ne chanteront pas longtemps si les hommes au pouvoir n'obtiennent l'appui actif de ceux qui, aujourd'hui, revendiquent cette victoire, ou encore si toute opposition se résorbe dans la contemplation.

UN GROUPE PARA-LIBÉRAL

Ici, il importe de reprendre la réflexion là où Pierre-Elliott Trudeau s'est arrêté le mois dernier. "En conclusion, écrivait-il, je crois que les hommes d'action doivent appuyer le parti libéral québécois dans toutes ses entreprises réformistes. Je crois qu'ils doivent lui retirer cet appui s'il flanche dans ses entreprises ou s'il trahit le jeu démocratique." Et d'ajouter: "Soit que ces hommes d'action adhèrent à la Fédération libérale provinciale et qu'ils y soient connus comme la faction de gauche... soit qu'ils se groupent dans quelque mouvement para-libéral." Quoi qu'il en soit, il faut trouver un mode d'action.

La création d'un groupe para-libéral, où se rassembleraient tous les éléments de la gauche non libérale, paraît répondre davantage à ce souci de vigilance. Quel qu'en soit le nom — union démocratique, rassemblement, ligue, association — le mouvement serait plus efficace s'il ne s'inféodait pas à la Fédération libérale, assuré ainsi de conserver pleinement sa liberté d'action et d'exercer plus directement son influence.

Un tel groupement devra au surplus reprendre et poursuivre l'action d'éducation démocratique amorcée par le Rassemblement, chercher à recruter les moins de 30 ans qui, en réalité, n'ont connu qu'un seul régime depuis qu'ils ont l'âge de s'intéresser à la chose publique. N'est-il pas opportun, en outre, de susciter, dans le cadre d'une action semblable, le rassemblement le plus large en invitant les éléments nationalistes? Non pas que le dialogue n'ait jamais existé, mais pour voir si une réconciliation plus profonde est possible et souhaitable. Déjà, à la faveur du programme libéral, le terrain d'entente est *vaste*.....

L'ÉDUCATION POLITIQUE

Réformiste, le parti libéral doit pouvoir compter sur des appuis solides qu'il vaut mieux trouver à l'extérieur de ses rangs. Les élites sont en grande partie acquises à ce programme: il reste à convaincre l'immense fraction du corps électoral qui s'est prononcée en faveur de l'Union nationale, montrer la nécessité des réformes envisagées. C'est une mission d'éducation populaire, de propagande, qu'il faudrait attribuer à un groupement para-libéral dont le rôle serait aussi de précéder le gouvernement, d'indiquer d'autres solutions, de montrer les nouvelles réformes, puis de les réclamer. Pour l'instant, nous sommes en présence d'un phénomène singulier: un gouvernement plus progressiste que la moyenne de ses électeurs. Mais cette situation ne saurait persister longtemps si les hommes en place ne se sentent appuyés; à cet égard, l'éducation politique est indispensable et, pour l'assurer, un groupe indépendant du pouvoir peut jouer le rôle essentiel dans un climat d'entière liberté, c'est-à-dire la liberté de critiquer ou de constituer une opposition agissante.

L'Eglise et l'Etat ...ailleurs

André Champagne

ON rencontre encore de nombreux catholiques qui soutiennent que la seule position admissible au plan religieux est l'union étroite des pouvoirs spirituel et temporel sous la forme de l'union Eglise-Etat. Ils tolèrent les autres formes de relations mais comme des pis-aller. Il n'y a pas longtemps, de bons Sulpiciens de Montréal, reprenaient la défense de la "thèse stricte", s'attaquant à des positions dites libérales de la revue Perspectives Sociales (le machin des abbés Dion et O'Neill).

Dans la pratique, tous les catholiques ne s'embarrassent pas autant avec la thèse. Et surtout si ce sont des gens d'autres religions qui soutiennent, au profit de leur croyance, la thèse de l'union des pouvoirs, les catholiques ne manquent pas de s'opposer à une telle prétention. On sait qu'au Canada, les catholiques ont favorisé la séparation de l'Eglise et de l'Etat, Eglise désignant ici l'Eglise établie d'Angleterre.

Ce sempiternel problème donne lieu parfois à des situations paradoxales. Dernièrement, l'agence Fides a rapporté le cas des catholiques de Birmanie (Cf. *Le Devoir*, 29 août, p. 4), aux prises avec un projet de loi voulant déclarer la bouddhisme religion d'Etat. Un comité gouvernemental a étudié la question et a reçu les témoignages de représentants de diverses religions. A cette occasion, l'archevêque catholique de Mandalay, Mgr U. Win, a déclaré ce qui suit, au nom de tout l'épiscopat catholique du pays:

"L'Eglise catholique n'est pas hostile à ce que le Bouddhisme soit proclamé religion d'Etat, mais il est à craindre que la question religieuse devienne alors un ferment de discorde et sape l'unité si ardemment désirée par les différentes races de Birmanie."

Cette position de l'archevêque est aussi celle que soutiennent les autres groupes chrétiens ainsi que les Musulmans. Dans la suite de sa déclaration, le prélat a également soutenu (toujours selon l'agence Fides) que le gouvernement ne devrait pas établir des lieux de culte dans les écoles du gouvernement et que "maîtres et élèves peuvent fort bien satisfaire à leurs devoirs religieux en dehors des écoles, soit devant l'autel familial soit à la pagode locale".

Autre pays, autre situation. Il serait incorrect de vouloir transposer de tels propos dans notre contexte. Mais ce cas demeure néanmoins intéressant pour montrer comment il ne faut pas voir partout en jeu des principes premiers et essentiels. Ce qui paraît parfois premier et essentiel est ce à quoi on s'est habitué depuis longtemps. Les catholiques doivent se rappeler cela, surtout les amateurs du fixisme à tout prix. Autrement, ils auront l'air ridicule et, par manque de discernement, attireront le ridicule sur des valeurs indéniables. La vérité y gagne toujours à être défendue et manifeste plutôt par effort d'intelligence que par le seul bon vouloir.

Des bibliothèques pour le public

Georges Dufresne

DES BIBLIOTHEQUES POUR LE PUBLIC. *Le Devoir*, dans sa livraison du 3 août, déplorait le sort de la Bibliothèque municipale, "victime de l'incurie de la Ville." Des bibliothécaires, interrogés par l'auteur de l'article, énuméraient un certain nombre de lacunes. Nous sommes persuadés de leur importance et de l'urgence qu'il y a à les corriger le plus tôt possible.

Cependant, dans cet article, on omettait de signaler un défaut dans le fonctionnement de la Bibliothèque municipale et aussi de la plupart des autres, c'est le manque de correspondance entre les heures où l'on a accès aux bibliothèques et les temps de loisir des lecteurs.

Il y a quelques mois, stimulé par le souvenir de nombreuses expériences désagréables, j'ai fait une rapide enquête dans les principales bibliothèques de Montréal. Et cela m'a permis de vérifier l'existence d'une nette corrélation **négative** entre les heures où les bibliothèques sont ouvertes et les heures de loisir du public. Quand les gens sont au travail, les bibliothèques sont toujours ouvertes. Elles commencent à fermer durant les heures où les lecteurs peuvent s'y rendre: les soirées, les fins de semaine et les vacances. Pendant ces périodes où les bibliothèques pourraient être le plus fréquentées par la population active de la ville, les bibliothécaires quittent leurs comptoirs, leurs tables, leurs rayons, pour y revenir aux heures où les gens retourneront qui à leur usine, qui à leur bureau.

Je veux bien qu'on garde les bibliothèques accessibles aux chômeurs et aux gens à leur retraite, mais je crois qu'il est plus important encore d'en faciliter la fréquentation à la majorité du public.

J'aimerais suggérer comme règle de base que les bibliothécaires devraient travailler surtout aux heures où les autres membres de la communauté cessent de le faire et sont libres d'utiliser leurs services.

Par exemple, les bibliothèques devraient être ouvertes au moins jusqu'à 1 hre après minuit tous les soirs et toute la journée, les samedis et dimanches. Et si le personnel est insuffisant, il serait préférable, il me semble, qu'on ferme les bibliothèques de neuf heures à midi et de deux à quatre heures.

Je sais qu'une telle réorganisation pose des problèmes quant aux heures de travail des bibliothécaires. Mais les bibliothèques doivent exister pour le public; de même qu'elles doivent cesser d'être des bibliothèques pour les chômeurs, elles ne doivent pas non plus être des bibliothèques pour les bibliothécaires.

L'assurance et les étudiants

Robert Robert

D'APRES les bruits qui courent, il semble acquis que nous jouirons à partir de janvier 1961 d'un système d'assurance-hospitalisation. Mais les détails de ce système ne sont pas encore connus. Il est donc trop tôt pour formuler des critiques ou des appréciations. Nous nous en tiendrons à une suggestion.

Il serait important, nous semble-t-il, que les étudiants qui poursuivent des études à l'étranger jouissent aussi des bénéfices de ce plan d'assurance-hospitalisation. Sur le plan administratif, cette suggestion peut présenter quelques difficultés; mais on peut imaginer un système où un étudiant inscrit à une université étrangère pourrait aussi s'inscrire au secrétariat du ministère en cause. Il pourrait ainsi, au besoin, recevoir les bénéfices qu'il retirerait s'il restait au pays, dégrevant ainsi un budget souvent lourdement chargé.

Evidemment, il peut y avoir divers cas particuliers. Par exemple, il y a peut-être des "campus" où les étudiants (même étrangers) reçoivent déjà des bénéfices d'assurance-hospitalisation d'un système d'assurance local. Et combien d'autres cas sont possibles. Il s'agirait de produire certains règlements.

Pour "masquer" un peu la pauvreté de notre système de sécurité sociale ne serait-il pas possible de faire profiter les étudiants étrangers dans les universités du Québec de notre futur système d'assurance-hospitalisation, au même titre que les étudiants indigènes.

Espérons que le temps où l'on commencera de nous promettre un programme de sécurité sociale adéquat dans les six mois à venir n'est pas trop loin. Il est vrai qu'au Québec, on commence presque toujours à formuler des projets qui sont déjà, "ailleurs", de vieilles réalisations.

Les animaux malades de la peste

Jean Paré

BORIS Pasternak est mort depuis déjà quelques mois.

Dans le tapage et la fureur.

Depuis deux ans, cet homme caché était connu partout, même de gens qui n'ont jamais lu une ligne de son oeuvre et pour qui la littérature est un art de Canaques décadents.

C'est qu'il était devenu le symbole de l'attentat contre la liberté d'expression. Dès la sortie de *Jivago,* le feu des correspondants de presse était braqué sur lui.

Qu'on l'empêche d'aller recueillir des lauriers — et surtout $40,000 bien mérités, et les staliniens verraient ce qu'ils verraient. Après un tel affront, les injures déversées sur lui par l'Union des écrivains soviétiques étaient un comble.

Pas un journaliste qui n'ait versé sa larme. Répandu ses imprécations. Jamais un homme ne fut si bien défendu, ou plutôt tellement défendu.

Les Occidentaux pouvaient dormir tranquilles: les libertés de pensée et de parole étaient aussi bien défendues. De l'avis général.

* * *

Pasternak serait-il vivant qu'il apprécierait sans doute qu'on cesse de se servir de lui comme gros bâton. Aussi n'en parlerons-nous plus.

Il serait cependant dommage de laisser inachevé le magnifique travail de défense des écrivains entrepris par les grandes agences de presse américaines!

* * *

Trop préoccupés par le cas Pasternak, les correspondants de ces agences oubliaient celui des intellectuels turcs, pourtant leurs alliés.

Plus de 600 écrivains et journalistes croupissaient dans les geôles d'Ankara.

Et nous n'en savions rien.

Certains furent même "mis en conserve", selon l'expression de Guy Dubreuil. Mis en conserve, au sens propre de l'expression.

Nous n'en savions rien. Et même la chute du gouvernement Menderes n'a pu desserrer les dents des défenseurs de la liberté de presse.

* * *

Trop occupés à *couvrir* la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OTAN, quelques jours avant la chute du régime Menderes, les défenseurs de la liberté ont également oublié de raconter ce qu'enduraient les intellectuels espagnols. Chaque jour du premier semestre de 1960 a vu croître la masse des prisonniers politiques en Espagne: plus de 6,000.

Tous en prison:

Les leaders ouvriers M. Solano et Sanchez Montero. Les syndicalistes connus Minguez et Perez.

Le romancier à succès — et de grand talent — Luis Goytisolo-Gay. Sa grève de la faim tenue pendant près de deux mois à la prison Carabanchel de Madrid avait pourtant de quoi alimenter le côté *believe it or not* de la presse nord-américaine.

Le poète catalan Joaquin Marco;

Les peintres Balester et Miguel Vasquez;

Le sculpteur Fernandez Palazuelos;

Les universitaires Roca, Aedo et Ballester, à Barcelone;

Le sociologue Fernandez de Castro;

Le prêtre Castaneda.

Et dans le journal *Pueblo,* des attaques mensongères contre Juan Goytisolo, romancier et frère du précédent, heureusement exilé. Contre le poète Blas de Otero. Contre le cinéaste Juan Antonio Bardem.

Exécuté: Abad Alonso, syndicaliste. Sans procès.

Ceron Ayso, diplomate: rappelé de Genève, jugé et condamné à deux ans de prison. D'autorité, le haut commandement militaire casse cette décision et le recondamne à sept ans de travaux forcés.

Arrestations massives d'étudiants et de syndicalistes, tenus au secret et maltraités par la police du régime.

Tout récemment, 400 personnes prenaient le chemin du cachot... En prévision des élections syndicales d'octobre.

Tous ces gens, de façon générale, ont été incarcérés sans qu'on ait porté contre eux d'accusations précises, dans le cadre d'une vaste opération de police décidée par le régime et l'Opus Dei, opération ayant pour but de "freiner un mouvement de libéralisation culturelle de l'élite".

Même en Espagne, il y eut des protestations dans la mesure du possible.

Les journaux britanniques se conduisirent dignement.

Mais en Amérique, silence. Les grandes agences étaient occupées à recueillir avidement les mandements du cardinal Pia y Deniel sur le port du costume de bain ou ses "avertissements au gouvernement" sur la baisse du niveau de vie.

Faudra-t-il croire que les journalistes américains prêtent plus de valeur à la liberté d'un écrivain soviétique qu'à celle d'intellectuels turcs ou espagnols? On aurait plutôt cru le contraire!

Récemment, à Costa-Rica, la conférence de L'OEA a donné lieu à une dénaturation des faits, inimaginable... Sans le *breakdown* et les aveux du président Eisenhower, l'incident de l'U-2 serait resté pour nous un exemple de la traîtrise russe... Le mystère épais qui entoure les causes du charivari congolais a peut-être les mêmes origines?

* * *

Même morts, Foster Dulles et MacCarthy font encore du mal. Ils ont laissé derrière eux des agences de renseignements sensibilisées à la terreur rouge. Krouchchev ne soulève pas un cure-dents sans raison machiavélique!

Les animaux malades de la peste...

Ce manichéisme primitif a fait d'une partie des moyens d'information des moyens de propagande. Qui choisir entre TASS et UPI? Le parti-pris et la contrepartie du parti-pris? Autant conserver ses propres idées-reçues et lire Plutarque.

Les correspondants des agences de presse américaines AP et UPI étant les deux sources de renseignements les plus utilisées par les journaux canadiens, en raison de la difficulté financière qu'il y a à expédier aux quatre coins du monde des correspondants spéciaux, l'information devient un problème.

Conditions premières d'un régime démocratique, la précision et la véracité de l'information sont régulièrement assassinées par une presse qu'on dit *libre* mais qui n'est pas toujours saine.

Confier l'information à l'Etat n'est pas davantage une solution que celle qui prévaut actuellement: information, propriété d'*états* commerciaux. La vraie réponse ne peut être donnée que par le public lecteur: mais comment exiger ce qu'on ne connaît pas?

Il y a là un problème crucial pour le bon fonctionnement des démocraties. En définitive, il appartiendra à des journalistes compétents et consciencieux d'y trouver une solution.

(Il convient de souligner que les formules comme celles qu'emploient *La Presse* — reproduction grâce à AFP des éditoriaux de plusieurs journaux étrangers—, ou le *Montreal Star* — en regard de la page éditoriale, une page consacrée à des reportages en direct—, sont des correctifs extrêmement appréciés.)

★

La langue parlée au Québec: qui est responsable?

Vianney Décarie

"Disons-le tout net: si demain une sélection était faite parmi tous les éducateurs canadiens français en fonction de la qualité du français écrit et surtout parlé — et même faite de façon libérale — les trois quarts au moins seraient éliminés."

J. M. LEGER, Congrès de l'ACELF, *Le Devoir*, 25 août 1960.

LE congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française a constaté une fois de plus la pauvreté et la médiocrité du français parlé et écrit au Canada. Il a adopté seize recommandations dont monsieur G. Dugas nous dit qu'elles sont "trop abstraites" (*La Presse*, 20 août 1960); à les relire, on le comprend. Elles sont rédigées de manière à permettre à toutes les institutions responsables de la "défense et illustration de la langue française" d'échapper aux reproches qu'on serait en droit de leur adresser, — à l'exception toutefois du nouveau gouvernement de la province qui s'était engagé, à l'article 1, paragraphe a) de son *Programme politique*, à créer un *Office de la Langue française* et dont le ministre de la Jeunesse, monsieur Gérin-Lajoie, a proclamé un "état d'urgence nationale" au dîner de clôture du congrès. Car il y a déjà des organismes chargés de veiller sur l'éducation au Québec. Les enseignements primaire et primaire supérieur, les Ecoles normales qui y préparent, relèvent du Département de l'Instruction publique; les collèges classiques sont constitués en Facultés des Arts et il existe des Facultés des Lettres dans nos universités. En donnant des noms, nous ne faisons que préciser ici l'une des résolutions de l'ACELF (la dernière d'après *La Presse*, 20 août 1960): "Que les autorités compétentes prennent à travers tout le pays les mesures qui s'imposent pour faciliter à tous ceux qui le désirent l'acquisition de la culture française." Mais quelles autorités sont plus compétentes que celles que nous venons d'indiquer pour "prendre les mesures qui s'imposent", et pourquoi ne les ont-elles pas prises plus tôt?

LE "DÉPARTEMENT"

L'application d'un nombre important des résolutions de l'ACELF dépend du Département de

l'instruction publique. S'il faut y revenir c'est donc que le Département ne s'est pas suffisamment soucié de ce problème. La médiocrité de notre langue est dénoncée depuis trop longtemps pour qu'un plaidoyer d'ignorance soit accepté. Il existe au Département des personnes estimables; il serait important de savoir qui a bloqué leurs initiatives et pour quelles raisons: les adversaires des réformes nécessaires devront être écartés, si l'on veut avoir quelques chances de modifier la situation actuelle. Il n'en reste pas moins que le Département comme tel porte une lourde part de responsabilités dans la baisse continue du français au Québec pour n'avoir pas pris les mesures qui s'imposaient et qui sont suggérées depuis de nombreuses années. Il semble effarant que l'on ait à demander "que dans les écoles supérieures (les Ecoles normales? les Universités?) aucun brevet d'enseignement ne soit accordé sans qu'on ait pu constater que le langage du candidat est d'une qualité vraiment satisfaisante"! (1)

LES COLLÈGES

La situation ne semble pas plus réconfortante au niveau des collèges classiques: on est trop souvent obligé de refuser, à l'université, des thèses présentées par des bacheliers authentiques parce qu'elles sont rédigées dans un charabia incompréhensible. Passe encore s'il ne s'agissait que de rares fautes d'orthographe ou d'anglicismes insidieux; c'est la structure même de la langue que l'on ignore! (Je sais qu'il existe des problèmes de "dysgraphie" et que certaines écoles supérieures françaises acceptent des candidats qui n'ont pas obtenu le bachot à cause de ces problèmes; mais il s'agit de difficultés d'orthographe, non de syntaxe). Qu'est-ce qui empêche les Facultés des Arts d'être plus exigeantes, de relever leurs barèmes? Point n'est besoin d'argent pour améliorer la qualité d'un enseignement, — d'ailleurs l'argent ne semble pas avoir manqué pour les constructions qui s'élèvent un peu partout à travers la province! C'est l'intelligence et la volonté (et le courage) qui sont nécessaires. Dans ce secteur aussi nous connaissons des enseignants préoccupés de ce problème; mais force est d'admettre que leurs efforts n'ont pas été jusqu'ici couronnés de succès. D'ailleurs aussi longtemps que des Facultés des Arts pourront reconnaître comme collège affilié une institution où le plus haut degré exigé du corps professoral est le B.A. auquel on ajoute 375 heures d'études supérieures au baccalauréat, couronnées ou non par un diplôme universitaire (cf *Cité Libre*, mai 1960, pp.21-22), il n'y aura aucun espoir de corriger la situation. Les Facultés des Arts devraient donc fournir un effort particulier pour tirer du marasme où elles se débattent au Canada la langue et la culture françaises.

Mais les Facultés des Arts font partie de l'université. En principe elles devraient puiser leur inspiration dans les Facultés des Lettres, des Sciences, de Philosophie etc. On devrait y accorder une attention toute particulière à l'enseignement de la langue et de la littérature françaises. Notre situation géographique exige que, sous ce rapport à tout le moins, nos Facultés des Lettres ne le cèdent en importance qu'à celle de la Sorbonne. Toutes les disciplines ont leur place à l'université; toutefois l'art de s'exprimer dans sa langue maternelle revêt une importance primordiale. Aussi les sections de langue et de littérature françaises de nos universités devraient-elles recevoir une attention particulière et des crédits qui leur permettent de se développer. Il ne semble pas que les administrations universitaires aient été suffisamment conscientes de ces besoins pour adopter une politique conséquente dans ce domaine. Quand elles sauront faire face à leurs obligations envers la langue française, elles verront à améliorer et à développer son enseignement. Du même coup on peut espérer — pourvu que les futurs enseignants fréquentent les facultés des lettres et y préparent des diplômes — une amélioration de l'enseignement dans les collèges classiques et dans les institutions qui relèvent du Département de l'Instruction publique, car là comme ailleurs "la lumière vient d'en-haut".

SI LE SEL...

On pourrait remarquer que ces différents organismes ne font que refléter la pauvreté et la misère du français tel qu'il existe dans notre société canadienne française. C'est en partie vrai; et nous avons presque tous péché contre notre langue. Mais nous avons ici une explication, non une excuse. "Si le sel de la terre s'affadit, avec quoi le salera-t-on?" Aussi longtemps que les institutions d'enseignement — dont c'est l'une des raisons d'être — n'auront pas rempli toutes leurs obligations envers la culture et la langue françaises, nous refuserons de reporter ailleurs la responsabilité de leur appauvrissement continu.

★

(1) Cf sur ce sujet **Les Insolences du Frère Untel**, Montréal, Les Editions de l'Homme, pp. 23-54.

SOUVENIR DE CAMUS

Pierre Laberge

"JE dis qu'il y a sur cette terre des fléaux et des victimes et qu'il faut, autant qu'il est possible, refuser d'être avec le fléau." Voici qu'en évoquant ses traits familiers, légèrement tirés, cette part d'Albert Camus que le destin aveugle n'a pu nous arracher, qui dormait en nous, reflue en notre mémoire, rajeunissant de vieux élans. "Oui, il y a la beauté et il y a les humiliés. Quelles que soient les difficultés de l'entreprise, je voudrais n'être jamais infidèle ni à l'une ni aux autres."

L'ÉPREUVE

Aujourd'hui, Albert Camus est mort, l'épreuve du temps pour lui, a commencé. Doucement, sans bruit, il ira "s'oubliant comme un vieil air de danse ou une conversation mémorable avec un philosophe sous un cerisier" pour reprendre les mots de Durrell, mais, j'ose croire, pas tout-à-fait. Une part de lui-même, celle qui dort en nous et que je viens d'évoquer, vivra au moins aussi longtemps que notre jeunesse, dont elle traduisit les incertitudes et justifia la révolte.

Ce petit article s'inscrit donc comme un hommage de celle-ci, notre jeunesse, à celui qui sut parler son langage. En filigrane, dans les personnages qu'il créa, dans ses propres confidences, il nous enseigna quel prix se payait le bonheur humain, la joie humaine, "ces longues heures sur le sable et la douceur de certains soirs." D'abord être un homme! Entreprise peu facile, et cependant... "Vous êtes l'homme de l'injustice et il n'est rien que mon coeur puisse autant détester" écrira-t-il, dans les *Lettres à un ami allemand*. Quel réquisitoire contre les bourreaux, tous les bourreaux, ces pages, épousant le rythme d'une colère contenue, d'un amour blessé! Par elles, contre ces témoins de l'absurde, il voulait mobiliser dès maintenant les hommes assoiffés de justice. "Car s'il y a un péché contre la vie, ce n'est peut-être pas tant d'en désespérer que d'espérer une autre vie, et se dérober à l'implacable grandeur de celle-ci."

Ne pas être complice du monde, dans la mesure où dans le monde, il y aura toujours des enfants qui souffriront et mourront inutilement, dans la mesure où l'homme est dérisoire et humilié, soumis à un enjeu dont il ignore les données, ne pas être complice de ce monde mais accepter d'y vivre, sans illusion, sachant l'inutilité finale de ses efforts, la fragilité de ses espérances, comme Rieux luttant contre la peste, simplement parce que le contraire serait lâche et veule, voilà encore ce que Camus disait et qui plaisait à nos vingt ans.

Et puis, pour quelque temps, les livres de Camus dormirent sur l'étagère. Peut-être cet éloignement momentané était-il nécessaire pour que, le relisant maintenant, nous sachions qu'il n'avait pas usurpé notre respect, notre admiration, l'audience que nous lui prêtions? Seulement, à côté de Sisyphe, Antée a surgi, s'est imposé; à côté de l'homme révolté, l'homme qui a une patrie, des amitiés, une enfance, a pris place; à côté de l'homme révolté, nous avons mieux connu l'homme consentant, amoureux du sable chaud, de la cigarette entre les lèvres, disant "ses liens avec une terre", l'homme de l'envers des choses.

SA TENDRESSE

Il y a dans *l'été*, dans *noces*, des pages qui honorent la langue française, fulgurantes de beauté et révélatrices des avatars du coeur humain. "Soirs fugitifs d'Alger, qu'ont-ils donc d'irréparables pour délier tant de choses en moi?" Sa tendresse pour l'Algérie, "bouleversante et futile", à travers, elle prenait conscience d'un autre tendresse, chaude et également futile, tournoyant dans ses artères et caressant ses tempes, promesse d'un rendez-vous avec la mort qu'il n'éludait pas. Mais pour l'heure, la mer cuirassée d'argent, le ciel bleu écru, certaines nuits dont la douceur se prolonge, la brise africaine soufflant sur le plateau de Djémila, toutes choses qu'il aimait, se fondaient dans une vision unique, la vie!

Voilà pourquoi il haïssait la maladie qui, affadissant la mort, ternissait la vie, ternissait la beauté du monde.



Regina: le point de vue du nouveau parti

Jean-Claude Lebel

LE dernier congrès national du PSD, tenu à Régina les 9, 10 et 11 août derniers, s'est soldé par un vote unanime et enthousiaste à l'égard de la fondation du Nouveau Parti.

Les éléments du PSD, fermiers en majorité, ont donc tendu la main aux ouvriers pour réaliser le rêve que caressait déjà la CCF en 1933, celui d'un parti canadien faisant une place à tous les éléments de la population canadienne dans une proportion à peu près égale à celle qu'ils ont à l'intérieur de la population globale. C'est la définition même d'un parti démocratique, au sens matériel.

UN IDÉAL DÉMOCRATIQUE

Le Nouveau Parti apparait comme un moyen de réaliser l'idéal démocratique le plus authentiquement possible. En ce sens, et quel que soit le succès électoral du PSD au niveau national, ce projet de fondation du Nouveau Parti constitue le développement le plus important *in*scrit dans l'histoire politique canadienne des quelques dernières décennies. Cette tentative s'inscrit au niveau de la civilisation elle-même comme un effort pour valoriser(sinon comme valorisation tout court) l'idéologie démocratique. Elle place dans l'ombre une tentative parallèle, mais d'ordre purement philosophique, s'inscrivant comme telle plus particulièrement dans le contenu culturel, je veux dire la lutte pour le triomphe de la philosophie socialiste.

En pratique, cette décision peut bien aussi conditionner le succès électoral de cette actuelle minorité d'hommes de gauche. Elle ouvre le parti à tous ceux, groupes ou individus, qui croient en la nécessité de réaliser le bien commun de la façon la plus parfaite possible et donne à ce parti toute l'importance qui revient à un parti dans notre contexte institutionnel politique, faisant de l'assemblée générale l'autorité suprême. Ainsi l'on peut affirmer que c'est dans la mesure où ce point sera compris et dans la mesure où cette "ouverture" du parti politique correspond ou correspondra à un besoin consciemment ressenti par la population que le Nouveau Parti sera une menace pour les vieux partis sur le plan électoral. Serait-il porté au pouvoir autrement qu'il s'agirait d'un demi échec. L'échéance du succès, croyons-nous, est en grande partie reliée à l'efficacité de l'éducation politique qui entrainera la prise de conscience politique.

Or, s'il est quelque chose d'évident, c'est bien le fait que, depuis sa fondation, la CCF a joué un rôle de "conscience politique" des vieux partis. Elle les a forcés, dans la mesure où elle le rendait désirable par la population, à réaliser à peu près tous les points du Manifeste de Régina.

Au Congrès, on a parlé d' "élargissement des cadres", de "nouveau départ", de "renaissance", etc., pour caractériser cette "ouverture" du parti sur le monde ouvrier et sur tous les groupes largement représentatifs d'intérêts qu'il s'agit de promouvoir pour réaliser le bien commun. Le Nouveau Parti est un peu tout cela.

Ceux qui, comme Jean Marchand à Kingston, parlent d'un parti ouvrier, nécessaire ou pas, n'ont donc rien compris ou se font déjà les hauts-parleurs de la propagande capitaliste.(1) Rien d'aussi concret n'a jamais été fait au Canada pour dissocier notre "futur" canadien d'un processus de développement proprement marxiste, i.e. conditionné par la lutte des classes. Nos vieux partis, en fait, acceptant la domination d'une classe de privilégiés, ont toujours contribué à rendre inévitable l'échéance prédite par Marx, ont cru en définitive en l'hypothèse de la révolution sociale, répandant les mythes du capitaliste bon bonhomme, paternel, charitable, méritant, pour en retarder l'issue.

Ceux qui, comme beaucoup d'autres, parlent d'un troisième parti, n'ont pas du tout vu (veulent-ils se le cacher?) cette tentative de supplanter tous les groupements para-politiques actuels

---

(1) N.D.L.R. — Informé de cette mise en cause, Jean Marchand s'expliquera dans une prochaine livraison des positions qu'il a prises à Kingston.

d'opposition en les unissant. De joueurs épars, on fait une équipe. Ils ne prévoient pas qu'un jour la droite devra faire la même tentative de son côté. Alors cela aura au moins une signification d'être de la droite.

EN TERMES ABSTRAITS

On raisonne en fait politique dans un contexte d'années, de jours, d'élections, comme un professeur d'histoire nous parlait de la révolution française de cinq minutes en cinq minutes. C'est aussi insignifiant pour l'histoire que d'assister au lever du roi. Sans être négligeable, ce n'est pas ce qui fait l'histoire.

J'ai donc choisi de parler du congrès de Régina, en ce qui concerne le Nouveau Parti, en termes abstraits pour montrer que cela se raccroche quelque part à ces "rêves" d'un socialisme démocratique canadien. Tout le monde admettra, je l'espère, qu'en ce sens nous sommes beaucoup plus détendus que peuvent l'être les vieux partis. Nous sommes avec le courant.

A LA RECHERCHE D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Dans l'ombre, je l'ai dit plus haut, la philosophie socialiste.

On peut ici, je crois, reprocher à la CCF de n'avoir pas encore élaboré sa philosophie en termes concrets, pratiques, de n'avoir pas préparé un plan concret, économique et social, de gouvernement du Canada. Il en résulte que la porte reste ouverte à un mythe que s'empressent de répandre nos vieux partis, celui du bien commun. Servant des intérêts bien connus qui s'appellent capitaux canadiens, américains ou anglais, nos vieux partis ont entrepris eux aussi de parler en termes généraux de bien commun, de justice sociale et d'égalité politique des individus, des groupes et des peuples.

La population devrait en fait savoir ce que cela signifie, à l'intérieur d'une philosophie socialiste, l'idéal de bien commun. Encore au dernier congrès, une foule de motions ont réclamé l'intervention gouvernementale dans tel ou tel domaine, réclamant par exemple l'assurance-santé, l'éducation gratuite, l'expansion du secteur public en général, la revision du système de taxation directe, l'accroissement des pensions de vieillesse, etc. Toutes bonnes choses, inspirées certainement d'une conception socialiste du rôle de l'Etat, mais qu'il faudrait définir en termes concrets et inscrire dans un plan général de développement. Le mythe du bien commun se hiérarchise alors en sous-mythes: le sous-mythe de l'éducation gratuite, le sous-mythe de l'expansion du secteur public, etc. Une définition quantitative et qualitative, incluse dans un programme de développement prouverait à la population que la réalisation d'un tel plan de bien commun nécessite la disparition des privilèges capitalistes. Et la porte serait fermée aux mythes et à leurs sous-produits.

Mais l'effort de la CCF, dans ses 27 années d'existence, a particulièrement porté sur l'idéologie (i.e. démocratisation). Il n'est d'ailleurs pas du tout certain, cependant, que ce n'était pas la façon de procéder, mais il demeure que l'initiative est définitivement prise sur le plan idéologique en ouvrant la porte au mouvement ouvrier, tandis qu'au plan de la philosophie (i.e. socialisation) on s'est un peu contenté de faire des suggestions à même lesquelles les vieux partis pigent pour se maintenir au pouvoir.

En effet, 1945. Le parti Libéral lance "son" programme de sécurité sociale, sacrifice auquel les capitalistes sont prêts à consentir pour rester du côté du pouvoir. Ce programme, venant d'un parti en place, est suffisant pour faire perdre toute popularité à la thèse socialiste, non assez élaborée, qui soutenait que la prospérité du temps de guerre n'est pas artificielle: elle est le résultat direct de l'application d'un plan de développement, sacrifice auquel les capitalistes peuvent consentir devant un danger d'anéantissement. Le plan du parti Libéral d'alors: un dixième de plan complet peut-être, mais il est concret. Il rafle les votes et tue la popularité que la CCF avait acquise (33 députés en Chambre).

Il faut donc que le Nouveau Parti bâtisse un plan de développement, un plan complet et qu'il l'expose. C'est là deuxième condition de succès: vulgariser le contenu de la philosophie socialiste.

MULTILATÉRALISME

Par souci de vérité, il faut cependant préciser que le dernier congrès a fait un "pas énorme dans la vulgarisation" en ce qui concerne la politique internationale. Retrait de NORAD et de l'OTAN: cela a frappé l' "imagination" de la presse en général. Mais il est beaucoup plus important de parler de ce que le congrès voulait donner comme rôle à l'ONU.

On travaillera aussi bien pour la paix dans le monde que pour le bien-être de tous les individus et de tous les peuples (pourquoi d'ailleurs dissocier les deux aspects?) quand la politique internationale ne sera plus aux mains des ambitions nationales (passez-moi l'expression) qui coïncident d'ailleurs fort étrangement avec les intérêts des capitalistes nationaux.

Impérialisme et colonialisme: deux sous-produits du bilatéralisme, de l'archaïque relation dite diplomatique qui s'établit entre les pays et du libéralisme. Tant en fait que les intérêts du globe ne se joueront pas à l'intérieur des cadres d'une Société des Nations efficace, d'un "gouvernement international" qui transposera l'idéal

socialiste à ce niveau, comment espérer la paix? L'ordre n'a jamais existé dans le monde qu'au profit des forts et aux dépens des faibles.

Avec un tel objectif à long terme, c'est-à-dire l'édification d'un Etat international, comment pourrait-on continuer d'être les jouets des ambitions américaines (ou autres) de suprématie mondiale? Puisque NORAD sert exclusivement ces fins et que l'OTAN ne tourne pas beaucoup mieux, il faut donc se retirer de ces deux organismes.

Sur NORAD, pas d'opposition au congrès. Quant à l'OTAN, beaucoup ont prétendu, et avec beaucoup d'à-propos, qu'il serait encore utile de s'en servir, en la transformant dans le sens des principes qui ont présidé à sa fondation, et cela tant que l'ONU, ou toute autre organisation du même genre, ne sera pas plus efficace. Quoi qu'il en soit, après un débat de plusieurs heures, les partisans du retrait de l'OTAN l'ont emporté avec une faible majorité.

Neutralisme à la Suisse? Non. L'assemblée a en effet clairement établi que le Canada devrait contribuer à l'établissement d'une police internationale sans entretenir une armée nationale. L'assemblée a en outre clairement établi que l'organisme international réclamé devrait effectuer une certaine planification économique et que le Canada devrait collaborer à ce ou ces plans de développement. C'est du pur multilatéralisme, économique, politique et militaire.

Ce n'est pas non plus une négation des nationalismes. Au contraire, c'est une affirmation non équivoque de la nécessité des nationalismes. De la discussion, il est en effet clairement ressorti que le multilatéralisme est la condition même de l'existence des nationalismes, disons de leur libération. Faisant souvent appel à l'exemple de l'éveil des nationalismes africains, les orateurs ont à maintes reprises déploré le manque de nationalisme canadien...

Eveil d'un nationalisme canadien? J'en suis certain. Maintenant cela commence à avoir une signification de parler d'un drapeau canadien, d'un hymne national canadien et d'un Canada indépendant. Les Anglais de l'ouest l'ont compris, pas devant la poussée dominatrice de l'Angleterre, mais devant la poussée dominatrice des Etats-Unis...

★

Socialisme et conscience

Evelyn Dumas

"Ceux qui se donnent pour les gardiens de l'orthodoxie travaillent, pour des motifs purement politiques, à casser l'Eglise en deux. Ils oublient que le rôle de l'Eglise n'est pas d'être un poids mort, mais bien de maintenir, à travers toute l'histoire, au coeur de ses formes successives, l'espérance qui a été remise entre les mains des hommes." (*Albert Béguin,* Esprit, *mai 1952.*)

ON espérait que la question du socialisme canadien, ou plutôt du C.C.F., avait été clarifiée, du point de vue de la conscience catholique, par le mandement des Evêques en 1943. Malheureusement, certaines publications continuent à prendre toutes les occasions pour mettre en doute l'orthodoxie des catholiqui adhèrent à ce parti. Les récentes déclaration romaines au sujet des transformations de certains partis politiques européens ont été particulièrement riches en réflexions pour nos croisés locaux de la Guerre Sainte. Il ne parait donc pas importun de revenir ici sur une question qui pourrait prendre de l'importance avec la création d'un nouveau parti populaire au Canada.

TRÈS DIVERS

Les partis socialistes européens sont déjà très divers dans leurs structures et leurs activités. Les encycliques papales sur la question sociale ont eu le grand mérite de donner aux catholiques des critères pour se retrouver dans ce labyrinthe: Le catholique ne peut jamais accepter un parti ou une doctrine qui prône l'abolissement total de la propriété privée, la lutte des classes comme instrument politique ou une conception uniquement matérialiste de l'homme. Cependant, à partir de ces principes, il serait trop facile de déduire des conclusions rigides et formalistes.

Il y a toujours, chez les catholiques, ceux qui se refusent à exercer leur intelligence dans l'application des préceptes et qui désirent que la hiérarchie pense pour eux; ceux qui n'acceptent pas la diversité dans les engagements temporels de la communauté chrétienne et qui rêvent à "un troupeau sans intelligence n'ayant quelque discernement que dans la personne du pasteur qui le guide" (Congar); et enfin, ceux qui pour des motifs politiques sont vivement intéressés à se servir de déclarations papales pour sidérer leurs adversaires personnels. Ces attitudes, appauvrissantes pour la communauté, sont aussi dangereuses pour l'Eglise que les ruptures résultant de l'adhésion à une doctrine anti-chrétienne. Aussi, les catholiques attentifs aux difficultés d'insertion de l'Eglise dans le monde moderne ont essayé d'être aussi justes que possible envers les mouvements sociaux d'origine non-catholique.

On a déjà remarqué qu'il y a de nombreuses espèces de socialisme. Pour ce qui est du socialisme-travaillisme anglo-saxon, la position de la hiérarchie anglaise est très claire. Elle a toujours soutenu que le parti était indifférent du point de vue catholique, c'est-à-dire que les catholiques étaient libres d'y adhérer comme aux deux partis traditionnels. Le Cardinal Bourne, un mois après la publication de l'encyclique **Quadragesimo Anno,** déclarait, dans une conférence publique: "On me soulèvera une autre question: "Les encycliques du Saint-Père vous ont-elles obligé à modifier vos positions en quelque manière?" Encore ici, je dois tenir que je ne vois aucune raison qui m'oblige à modifier mes positions en cette matière. Tout au contraire, il me semble que l'encyclique, si on l'entend bien, confirme en tous points mes positions sur cette matière." (1) Le Cardinal analyse ensuite les trois points, cités plus haut, sur lesquels le Saint-Père se base pour condamner le socialisme ,et dit ensuite: "Quelle sera donc ma conclusion générale? En premier lieu, dans ce pays, hommes et femmes sont tout à fait libres de s'inscrire au parti politique de leur choix et de leur goût." (1) Continuant dans la ligne de son prédécesseur, le Cardinal Griffins ,au moment de l'arrivée du parti travailliste au pouvoir, se prononçait dans le même sens. Il ne saurait donc y avoir de problème proprement catholique en ce qui concerne le travaillisme anglais.

Or, historiquement, le C.C.F., — qui est le parti socialiste canadien — s'est largement inspiré du parti travailliste et participe de son esprit. Le biographe de Woodsworth afirme que les théories politiques du parti travailliste "marked him indelibly with the British stamp." (2) Aussi, aucun document ne laisse croire que la hiérarchie ou le clergé catholique anglais du pays se soit opposé à quelque moment au C.C.F.

Dans la province de Québec, la situation fut différente. Pour des raisons politiques, le C.C.F. ou P.S.D. y a rencontré beaucoup d'opposition. Malheureusement, certaines attaques s'appuyaient sur des déclarations de prêtres et d'évêques. En 1934, Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, exprima des "critiques" du C.C.F., et formulait des mises en garde. Plusieurs évêques firent leurs ces mises en garde, et par la suite, les paroles de la hiérarchie furent largement utilisées à des fins politiques.

HENRI BOURASSA

Pourtant, il y eut toujours des catholiques du Québec qui considéraient avec sympathie l'avènement du C.C.F. à la Chambre des Communes — Henri Bourassa en fut un. — Vers 1942, M. Murray Ballantyne, directeur du **Canadian Register** — organe officiel d'environ dix diocèses — présenta un mémoire à Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal. Devant la popularité croissante du C.C.F. au plan national, il soumettait qu'une clarification de la position de l'épiscopat québécois s'avérait nécessaire. Autrement, la population pourrait être portée à croire qu'il y avait division entre les catholiques anglais et français à ce propos. Pis encore, l'Eglise québécoise pourrait créer un fossé entre elle et les ouvriers et jeunes qui voyaient dans le C.C.F. une réponse à leur volonté de réforme sociale. Selon Ballantyne, il était important que les catholiques qui le désiraient puissent entrer dans le C.C.F. et l'imprégner de principes chrétiens ,sans crainte de rompre avec leur Eglise.

Les considérations de Ballantyne s'appuyaient sur une étude sérieuse du programme du C.C.F. Il en concluait que 1° les propositions pratiques du C.C.F. étaient généralement acceptables pour des catholiques; 2° que sa philosophie latente était pragmatique et humanitaire, et pas plus matérialiste que celle des deux autres partis; 3° que les critiques formulées par Mgr Gauthier n'étaient plus applicables. (3) Notant que son attitude favorable pourrait être attribuée à des motifs partisans, Ballantyne souligna qu'il n'était pas membre du C.C.F. et n'entendait pas le devenir.

Faisant suite aux recommandations de Balantyne, un Comité fut créé pour étudier l'acceptabilité du C.C.F. pour des catholiques. Ce comité conclut que le C.C.F. entrait en conflit avec le mode de vie des Canadiens français et tendait, comme le parti libéral et conservateur, à être bureaucratique et totalitaire. Il proposa la création d'un centre d'études sociales et d'un nouveau parti politique qui serait spécifiquement canadien franaçis.

Ces conclusions n'ont pas satisfait Ballantyne. Il revint à la charge, disant que les raisons invoquées pour condamner le C.C.F. étaient politiques ,et non morales. La simple justice demandait qu'une clarification soit faite sur le plan doctrinal uniquement. Libre ensuite à qui le désirait de combattre le C.C.F. sur le plan politique.

En considération de ces observations, et d'autres sans doute, l'épiscopat canadien, lors d'une séance plénière tenue à Québec le 13 octobre 1943, déclarait que: "Les fidèles ont toute liberté d'adhérer à un parti politique quelconque, pourvu que ce parti maintienne les principes fondamentaux du christianisme qui sont traditionnels au Canada, pourvu aussi qu'il favorise, dans l'ordre, les réformes sur lesquelles on revient avec tant d'insistance dans les documents pontificaux.

On peut voir que le C.C.F. n'est pas nommé dans cette déclaration. L'épiscopat ne voulait pas sembler favoriser un parti, quel qu'il fût. Mais, vu que le C.C.F. avait souffert préjudice de certaines déclarations du clergé québécois, les évêques se sont assurés que le sens de leur message serait bien compris. "Il avait été entendu que les journaux catholiques publieraient, en même temps (que la déclaration) un commentaire dans lequel ils affirmeraient que les catholiques étaient désormais libres de supporter le parti C.C.F. ou de s'y opposer comme ils l'étaient à l'égard des autres partis, sauf le parti communiste." (4) On peut voir, dans les journaux de cette époque, que les éditorialistes catholiques ont tenu compte de ces recommandations. A titre d'exemple, que l'on réfère à l'éditorial du journal l'**Action Catholique,** en date du 21 octobre 1943. M. Eugène L'Heureux, alors rédacteur-en-chef, confirmait cette interprétation et montrait que les catholiques pourraient, en contexte canadien, appuyer un parti socialiste.

Chose étrange, M. Ls-Ph. Roy oublia ces faits et dans la suite contribua de nouveau à semer la confusion dans les esprits au sujet du C.C.F., maintenant le P.S.D.

LES SENS VRAI

Tout cela ne prouve pas que le P.S.D. est baptisé, plus catholique qu'un autre parti. On a le droit d'être contre ce parti. Ce qui importe, c'est de savoir qu'on a pas le droit de se servir de la religion pour l'attaquer. Agir ainsi, c'est de l'ignorance ou de l'hypocrisie.

★

La solution est "ailleurs"

Roland Parenteau

CETTE fin d'été d'une exceptionnelle splendeur parvient mal à dissiper les appréhensions que beaucoup de Canadiens nourrissent à l'égard de l'économie de leur pays. Les chiffres du chômage de la mi-été sont anormalement élevés: 311,000 sans-travail en pleine saison active, soit 4.7% de la main-d'oeuvre totale. Ce pourcentage, déjà considérable, masque en outre des situations particulières encore plus déplorables. Certaines provinces en effet réussissent plus mal que les autres à embaucher toute leur main-d'oeuvre: ainsi la Colombie comptait 6.6% de ses travailleurs en chômage, le Québec, 6.2%. Et si l'on s'attache à la distinction par sexe, on s'aperçoit que les hommes souffrent beaucoup plus du chômage que les femmes.

SE CONSOLER

Peut-on du moins "se consoler" en se convainquant que c'est une situation transitoire, caractéristique d'un ralentissement économique, et que les beaux jours reviendront tôt ou tard? Il est en effet reconnu que le chômage est une des tristes manifestations de la récession. Mais précisément nous ne sommes plus en récession: il y a déjà un an et demi, et même davantage, que l'économie canadienne se trouve en expansion et nous ne sommes pas encore parvenus au plein emploi. On peut se demander même si on y parviendra jamais, car il est évident que depuis quelques mois nous marquons le pas.

Les indices mensuels de la production industrielle sont à peine supérieurs à ceux de l'an dernier. Et comme d'autre part il y eut entre temps amélioration dans la productivité des ouvriers, les indices de l'emploi restent stationnaires. Aussi étrange que cela puisse paraître, il n'y a pas plus de main-d'oeuvre employée à l'heure actuelle dans l'industrie manufacturière canadienne qu'en 1955. Et pourtant, la population s'est accrue entre-temps de quelque 15%. Conclusion facile à tirer: depuis quelques années, la population du Canada s'accroit plus rapidement que les occasions d'emploi.

* * *

Comment remédier à cet état de choses? On parle souvent de travaux publics, comme si ce moyen pouvait être autre chose qu'une panacée, une solution sans doute recommandable mais d'efficacité limitée de procurer du travail à quelques secteurs de l'activité économique. Une autre expression à la mode depuis quelque temps c'est celle de planification économique, mot magique, autrefois honni, maintenant admis dans le vocabulaire des bien-pensants, depuis qu'un président de la Chambre de Commerce de la Province n'a pas craint de l'utiliser. Mot équivoque en même temps, puisqu'il recouvre des concepts très divergents, sinon diamétralement opposés, comme l'a si pertinemment fait observer Gabriel Gagnon dans la dernière livraison de *Cité Libre*. Or il ne suffit pas de crier "planification, planification" pour entrer au royaume du plein emploi.

Il faut beaucoup plus que cela. Il faut s'attaquer à la racine du mal et pour cela posséder plus de renseignements que nous n'en possédons à l'heure actuelle. Mais en attendant le résultat des recherches qu'on devra faire de toutes façons si l'on veut avoir une politique cohérente, il est permis de formuler quelques hypothèses et d'esquisser quelques solutions. Il semble bien à cet égard que les difficultés essentielles éprouvées par l'économie canadienne lui viennent avant tout de sa perméabilité aux influences extérieures. C'est le point particulier que je veux m'attacher à commenter dans les lignes qui vont suivre.

On sait que le Canada exporte à l'étranger le cinquième de sa production totale. Situation inéluctable à certains égards, mais aussi dangereuse puisqu'elle place de larges secteurs de notre économie à la merci des caprices des marchés internationaux (cf. les exemples récents du cuivre, de l'uranium et du pétrole). Bien plus, elle résulte de la convoitise d'un pays étranger en particulier, les Etats-Unis qui, non contents de venir puiser à pleines mains dans nos richesses naturelles, s'efforcent en même temps de s'assurer un contrôle étroit sur la libre disposition de ces matières premières. En d'autres termes, ce n'est pas nous qui décidons de vendre nos matières premières à l'étranger, et en particulier aux Etats-Unis, mais les Américains qui décident de venir chercher les denrées dont ils ont besoin, quittes à en vendre ailleurs et même à des clients canadiens le cas échéant. L'affirmation manque peut-être de nuances, mais elle correspond en gros à la réalité. Et comment ne pas voir dans cette situation une menace permanente à l'expansion de l'industrie canadienne, obligée de compter pour obtenir cer-

taines matières premières autochtones sur le bon vouloir de fournisseurs américains qui comptent aussi parmi leurs clients de puissantes industries en concurrence avec les nôtres?

C'est un fait que le Canada a connu un essor remarquable dans l'exploitation des ressources naturelles depuis la guerre. Tout le monde entend encore bourdonner dans ses oreilles les discours extatiques des hommes politiques hypnotisés par le caractère spectaculaire de l'exploration et de la mise en valeur du Grand-Nord. Mais quand on revient sur le plancher des vaches, que reste-t-il de toute cette rhétorique? Le fait brutal, c'est que depuis quelques années, le Canada met l'accent de plus en plus sur la fabrication des matières premières, pas ou peu ouvrées. Sans doute nos exportations à ce titre sont-elles constamment croissantes. Elles représentaient en 1959, 21% du total pour les produits agricoles, 29% pour les produits de la forêt, y compris le papier journal, et 32% pour les produits du sous-sol. Il faut bien avouer cependant que ce genre d'activité ne procure que relativement peu d'emplois à la population, les opérations en forêt ou dans les mines se trouvant largement mécanisées. Les machines utilisées, au surplus, viennent souvent elles-mêmes de l'extérieur, dans la mesure où c'est le capital étranger qui domine et choisit par conséquent ses sources d'approvisionnement.

LA CONCURRENCE

En somme, il ne faut pas se leurrer et attendre beaucoup de l'accroissement des exportations du Canada: c'est une solution qui ne peut guère résoudre le chômage, du moins tant que nous n'exporterons que peu de produits manufacturés: à peine 11% en 1959. Notons qu'à cet égard, le Canada a perdu du terrain, et cela, assez paradoxalement, à un moment où, affirme-t-on sur toutes les tribunes à grands renforts de trémolos, il est devenu un grand pays industriel. Il n'y a en fait d'avenir pour le Canada, comme pays industriel, que s'il déborde ses frontières et exporte ses produits à l'étranger. Le marché intérieur se révèle en effet trop faible pour justifier des méthodes de production de masse à bas coût. Mais par ailleurs, le Canada, exportateur de produits finis, doit entrer en concurrence d'abord avec les pays d'Europe, ce qui n'est déjà pas une sinécure. Ceux-ci se sont fort bien relevés des ruines de la guerre et sont désormais en mesure d'approvisionner beaucoup de régions du monde à des prix avantageux.

Mais la concurrence de l'industrie américaine s'impose aux fabricants canadiens de façon encore plus cruciale et d'autant plus dangereuse qu'elle se libère en grande partie des impératifs du marché. La concurrence en effet ne s'exerce pas toujours sur les prix, de sorte qu'il ne suffit pas que les entreprises canadiennes proposent de meilleurs prix à la clientèle pour emporter le morceau. On pourrait citer de nombreux cas où certaines d'entre elles, dominées par des intérêts américains, se voient systématiquement exclues des marchés extérieurs. Ce sont des chasses gardées des compagnies-mères, qui possèdent des "export branches" à New-York.

MARCHÉ INTÉRIEUR

Plus ou moins détournée des marchés extérieurs, l'industrie canadienne peut-elle au moins se consacrer tout entière à l'exploitation du marché intérieur? Ce fut longtemps le cas. Nos manufactures se sont développées, à l'abri d'une protection douanière efficace, système qui ne va pas sans graves inconvénients mais sans lequel à peu près aucune industrialisation n'aurait été possible. Cette protection douanière cependant, pour des raisons techniques et politiques qu'il serait trop long d'expliquer ici, joue de moins en moins, avec le résultat que le marché canadien est littéralement envahi d'automobiles, de bicyclettes, de chaussures, de cotonnades et de contre-plaqués venant d'Europe, du Japon ou des Etats-Unis. Il n'est pas jusqu'aux conserves de petits pois et aux biscuits qui ne viennent maintenant de l'étranger. Je veux bien croire qu'il existe un snobisme du produit étranger, que ceux-ci peuvent présenter un aspect de nouveauté qu'on ne trouve pas chez les nôtres. Quoi qu'il en soit des raisons qui motivent ces attitudes du consommateur canadien, les résultats ne sont pas lents à se faire sentir sur le niveau de l'emploi. Et l'on peut, par la même occasion, s'interroger sérieusement sur la capacité d'innovation des fabricants autochtones et leur attribuer une juste part de blâme.

* * *

En résumé la situation se présente de la façon suivante, si l'on veut bien me permettre de tailler à la hache, à l'instar du Frère Untel: le Canada doit compter de plus en plus sur les marchés étrangers. Importations et exportations se trouvent en croissance rapide, ce qui pourrait bien à première vue équilibrer les choses et ne pas provoquer de conséquences trop désagréables. Malheureusement, nous exportons des produits contenant peu de main-d'oeuvre et par contre nous importons des denrées à fort contenu de main-d'oeuvre. Voilà une explication que j'appellerais vraisemblable de la situation du chômage, explication qu'il y aurait lieu d'explorer davantage sans doute pour en vérifier le bien-fondé.

J'estime pour ma part que les pouvoirs publics doivent sortir de leur sublime indifférence et ne pas se contenter de distribuer à droite et à gauche des travaux dits de chômage. C'est d'une économie saine que nous avons besoin, et non pas de charité publique.

★

LE RIRE est le propre du théâtre d'été

Yerri Kempf

LE DINDON

LE festival de Montréal s'est ouvert à la Comédie Canadienne par une salve d'applaudissements, salve destinée au décor du premier acte du **Dindon,** l'inusable vaudeville du maître du genre Georges Feydeau. Une seconde salve salua le décor du deuxième acte et une troisième, celui du dernier. Et c'était justice: M. Aras a imaginé un écran ravissant pour les joyeuses marionnettes 1900, lesquelles portaient des costumes pimpants, drôles, gracieux, adorables, émoustillants, dûs au talent si fécond de Claudette Picard. Enfin, à la fin du spectacle, de longs, de vibrants rappels récompensèrent la troupe du Nouveau Monde de sa brillante exhibition. Le rythme endiablé que Jean Gascon a su imposer à ses camarades, ainsi que les trouvailles scéniques (couple qui se bat et qui tournoie en un mouvement de valse) ont donné au texte célèbre son maximum d'efficacité. Je ne répèterai pas après tant d'autres les mérites de Feydeau: ce serait débiter des lieux communs! Quant aux interprètes, ils ont tous droit à une mention. Toutefois Roger Garceau s'est particulièrement distingué et ses contorsions d'amoureux dépassé par les événements sont du grand art. Il y a aussi la fougue de Jean Dalmain, la finesse de Guy Hoffman. Il y a aussi les deux Monique: la hautaine Lucienne Vatelin (Lepage) et Leyrac l'irrésistible. Il y a l'ondoyante Denyse Saint-Pierre qui entraîne tous les hommes dans son sillage. Il y a... Mais il faudrait citer toute la distribution. Et j'allais oublier la musique de scène si spirituelle.

WEEK-END

PROFITANT de la belle saison, la crise du théâtre a battu la campagne et gagné jusqu'au Domaine d'Estrie que Marjolaine Hébert a transformé en un lieu où souffle l'esprit... du théâtre: le soir où j'ai assisté à **Week-end,** dans une salle archi-bondée — une partie de l'assistance restant debout — on refusa environ trois cents personnes. Bref, la catastrophe! Il faut dire que la comédie de Noël Coward était interprétée à ravir par la superbe Denise Pelletier qui n'a jamais mieux distillé ses répliques. Et chacun de ses gestes, jusqu'à la façon de tourner la tête, a une facture qui n'appartient qu'aux plus grands. Bravo Denise Pelletier! J'ai aussi beaucoup apprécié Margot Campbell qui jouait avec infiniment d'esprit le rôle d'une adorable cruche. On ne peut pas être plus bête avec plus d'intelligence! Chez les hommes, la distinction de Benoît Girard, le sérieux de Pierre Boucher ainsi que le punch d'Albert Millaire ont contribué largement à la réussite de la soirée. A noter aussi l'extrême raffinement des costumes.

L'HOMME, LA BÊTE ET LA VERTU

FRANÇOIS CARTIER a mis en scène, non sans talent, la solide farce de Pirandello: **L'homme, la bête et la vertu** au théâtre de la Poudrière. L'endroit à lui seul — le répètera-t-on assez? — vaut le déplacement. Je crains, en effet, que beaucoup de personnes hésitent à l'idée d'entreprendre l'expédition qui a pour but de mettre pied sur l'Ile Sainte-Hélène. Or ce n'est pas une expédition, à peine un petit voyage. Le plaisir de découvrir ou de retrouver ces vieilles pierres, ajustées avec un sens de l'harmonie dont les architectes modernes semblent s'évertuer de détruire jusqu'au souvenir, est d'une qualité exceptionnelle. Et les alentours verdoyants incitent à la promenade... à la rêverie... Mais revenons à la pièce qui nous permet de faire connaissance avec un Pirandello défenseur de la vertu. Il est vrai qu'il s'agit de cette vertu dont un autre Italien avait dit jadis: "Vertu, tu n'es qu'un nom!" Notre auteur déploie mille ruses, lance cent sillogismes pour nous convaincre de la noblesse de sa tâche. Cela est d'autant plus drôle que la vertu en question est une femme enceinte des oeuvres du professeur de son fils! Béatrice Picard incarne cette vertu-là avec une bonne foi désarmante. Elle est Mme Parella totalement et son apparition au troisième acte, avec sa vertu recouronnée, réconforte les âmes les plus inquiètes. Malheureusement les deux rôles masculins, celui du professeur (interprète idéal, Fernandel) et celui du capitaine (interprète idéal, Raimu) sont tenus par des comédiens trop monocordes pour réussir à remplir complètement leur personnage. La truculence et la volubilité méridionales se trouvent sacrifiées de la sorte. Il est évident que la "nature comique" — ni Jacques Galipeault, ni Paul Alain ne sont des comiques — ne peut se remplacer par l'effort... on ne voit que lui! Dans une courte scène, François Cartier fait preuve de beaucoup de présence. Les autres interprètes tirent leur épingle du jeu et le public quitte la salle avec satisfaction car la pièce a assez de talent pour divertir, même si certains comédiens en ont moins qu'elle.

LA LUNE ETAIT BLEUE

AU Théâtre du Centre d'Art de Sainte-Adèle, que dirige cette année Mme Nina Diaconesco, j'ai assisté à une représentation de **La lune était bleue,** adaptée de l'américain par Jean-Bernard Luc. Fort bien mise en scène par Mme Diaconesco — qui joue également le second rôle féminin — la pièce permet à Georges Carrère d'affirmer une fois de plus ses qualités de jeune premier séduisant et à Marcel Cabay de nous montrer un autre aspect de son talent: le mari pataud de Nina (la fameuse héroïne de Roussin) s'est métamorphosé en vieux beau charmeur. Mais la joie de la soirée m'est venue surtout de Lise La Salle. Dans un rôle de Gigi new-yorkaise, elle apporte en effet une fraîcheur de truite et une spontanéité de libellule. Il faut voir cette comédienne donner aux phrases les plus banales le son de la vérité la plus touchante! Lise La Salle a dépassé le stade du jeu: elle n'interprète plus un rôle, elle le vit. Quant à M. Raymond Poulin, il a le coup de poing démonstratif.

AIMEZ-VOUS VAJDA?

Arthur Lamothe

CE fut de la frénésie. Le Loew's plein à craquer, la police à la porte, des billets au marché noir. **Hiroshima mon amour** était mot de passe.

Il n'y avait pourtant pas de vedettes sur scène; et sur l'écran seuls Paul Meurisse et Vittorio de Sica pouvaient, à la très grande rigueur, figurer les monstres sacrés du cinéma. Car personne n'oserait affirmer que les foules se déplaçaient pour admirer Martin Lasalle et Marika Green, Emmanuele Riva et Eiji Okada, Francisco Rabal et Marga Lopez, Soumitra Chatterji et Shamila Tagore, Zbigniew Cybulski et Eva Krzyzanowska, Toshiro Mifune et Misa Uehara. On courut voir Renoir, Bresson, Resnais, Brunel, Ray et ses Indes, Vadja et sa Pologne, Kourosawa et son Japon. Pendant la semaine du Premier Festival international du film de Montréal, la rue Ste-Catherine résonna, souvent pour la première fois, de ces noms étranges.

Pour la première fois, Montréal découvrait la vitalité du cinéma indien et beaucoup rencontraient une Inde sortie des clichés faciles avec lesquels on habille tous les peuples dits sous-développés. La Pologne traversait le rideau de fer, le Japon affichait les légendes épiques et truculentes de son Moyen-Age.

Ce fut aussi un arrêt au milieu d'une grande diète, une pose dans le carême qui nous est imposé. Tous les grands noms que l'on retrouve aux trophées de Cannes et de Venise, aux rares exceptions qui confirment la règle, ne sont jamais inscrits sur les frontons montréalais. Les revues, magazines et journaux français et américains nous en parlent; certains voyageurs se rendent à New-York... Mais à Montréal, inconnus. Or le Loew's, 2,800 places, était plein pour **Pickpocket** et **Cendres et Diamants.** Cela ne prouve rien, cela ne veut pas dire grand chose, mais permet au moins de se poser quelques questions utiles, de formuler des hypothèses, comme disent les chercheurs. Voyez **Hiroshima mon amour.** Avant que toute publicité soit lancée sous ce titre, tous les billets étaient vendus... Certes, il y avait le léger attrait du fruit défendu, mais quand même, il y avait au moins 2,800 montréalais qui avaient entendu parler de l'oeuvre de Resnais.

Cinéma art mineur? Où est l'humanisme que d'aucuns prêchent, chez Feydeau ou chez Bresson et Bunuel? Avez-vous vu le théâtre Kabuki dont on parle si bien et que l'on voit si peu... La compréhension de l'oeuvre de Resnais requiert-elle moins de sensibilité et d'intelligence que la compréhension de l'oeuvre de Proust?

On peut aimer ou ne pas aimer **le Monde d'Apu,** on peut préférer **Le Général Della Rovere** à **Cendres et diamants** ou inversement, des esprits distingués ou avertis préféreraient Kanji Mizoguchi à Akira Kourosawa, on peut, avec grand chagrin, pleurer sur l'absence de Bergman ou d'Antonioni, mais nul ne peut nier l'importance du regard kaleidoscopique que ce festival permit de jeter sur diverses formes des humanismes de notre époque.

D'ailleurs, sur les films présentés, tout a été dit. Le festival répondait à un besoin, remplissait un tel vide qu'on s'en rend compte en regardant la place que lui accorda la presse locale. A l'étranger **The New York Times** le consacra événement cinématographique majeur; **Le Monde** y ajouta le prestige de MacLaren; **Variety,** la plus importante revue mondiale de la corporation cinématographique, parla de ce "premier festival de la Côte Est de l'Amérique du Nord" comme "l'événement culturel majeur de l'été à Montréal"; le **New York Film Bulletin** écrivit que c'est à New-York qu'aurait dû être présenté pareil programme.

Tout le monde fut content, et les finances du Gouvernement provincial additionnèrent, avec les droits de censure, les milliers de dollars de la taxe d'amusement.

★

"Gaspillage de cerveaux"

"Un petit renseignement d'ordre familial provoqua autant de remous dans l'assistance russe (au procès de l'U2) que la mention de l'appareil d'espionnage ennemi.

"A une question de l'avocat, Powers répondit tout simplement que l'un de ses beaux-frères avait été professeur d'enseignement secondaire mais que maintenant il était facteur.

GASP IN HALL

"Un sursaut d'étonnement parcourut la salle. Un journaliste soviétique hocha la tête: "Impossible! Quel gaspillage de cerveaux éduqués", murmura-t-il.

(**The Montreal Star,** 18 août 1960)

Renversons la situation. On peut être sûr qu'aucun sursaut analogue ne parcourrait une salle canadienne à l'annonce d'un fait semblable: nous y sommes habitués!

V.D.

Distinguons entre Rome et Rome

Différentes feuilles ont attiré l'attention sur un leader anonyme paru dans *l'Osservatore Romano* du 18 mai, et traitant du thème "Points assurés" (*Punti fermi*). Un de ces "points assurés", c'est, pour parler comme *De Tijd-Maasbode* (quotidien catholique) du 19 mai, que "le laïc n'a aucune autonomie en politique". S'agit-il là d'une décision infaillible?

Pas mal de gens ont une vénération presque sans nuances pour *"tout ce qui vient de Rome"*. Pour eux, le fait d'*"avoir étudié à Rome"* constitue une distinction particulière (dont nous n'entendons certes pas priver les intéressés). Mais le plus grave, c'est que pour eux toute parole émanant d'une personnalité romaine quelconque est précieuse, sacrée et déterminante. D'une manière ou de l'autre, ils étendent à l'ensemble de Rome, voire de l'Italie, le privilège de l'infaillibilité. Dans cette optique, nous autres, ici, ne sommes que de parfaites nullités. Notre catholicisme ne saurait consister qu'à répéter et exécuter ce que Rome et l'Italie nous proposent par la parole et par l'exemple.

En vérité, cette conception mériterait d'être définie comme une sorte d'intempérance gloutonne dans l'acceptation de l'infaillibilité pontificale et du magistère ecclésiastique. Peut-être est-elle aussi affaire de pusillanimité: pour se sentir tout à fait à l'abri, on ne se borne pas à accepter l'infaillibilité pontificale, on en "remet", afin d'être bien sûr de ne pas manquer le coche.

Quoi qu'il en soit, nous devons nous élever contre cela et plaider une fois de plus pour un salutaire esprit de discernement en face de *"tout ce qui vient de Rome"*, et aussi pour une saine appréciation de notre manière d'être catholiques. Jamais nous n'avons le droit, vis-à-vis de ce qui vient de Rome de nous comporter comme si nous ne savions absolument rien et comme si Rome seule savait. Les dogmes mêmes, nous ne les acceptons pas passivement, comme des gens dont les genoux se dérobent sous eux, mais dans la fierté d'un acte de foi authentiquement personnel. Nous sommes majeurs: si nous l'oublions, toute notre attitude de foi ne dépassera pas le stade de l'impulsion première (à moins qu'elle ne dégénère peu à peu en caricature). Or être majeur, c'est faire preuve de discernement, c'est se laisser guider par un juste sentiment des nuances. Tout ce qui vient de Rome n'a pas une égale valeur, et ne doit donc pas être accueilli de la même façon. Quand "Rome" signifie le magistère officiel de l'Eglise, cela ne requiert pas de nous la même attitude que s'il s'agit en fait d'un théologien romain, ou d'un journal romain, ou de quelqu'un qui a fait ses études à Rome. Et quand nous entendons parler de façon très générale, sans aucune précision, de "ce qui vient de Rome", la vérité nous oblige à dire que les paroles émanant de Rome ne sont pas forcément infaillibles. Ni exemptes d'exagération ou d'un certain déséquilibre. Entendons par là le fait d'aller "au-delà de l'orthodoxie".

Tel est le cas de l'article en question de l'*Osservatore Romano*. L'auteur veut s'élever contre un certain *laïcisme* (auquel l'assemblée de l'épiscopat italien a consacré une lettre pastorale le 25 mars dernier), mais il tombe lui-même dans un autre excès. Seulement, comme il a paru dans l'*Osservatore Romano*, l'impression se fait inévitablement jour, à l'intérieur et en dehors de l'Eglise, que ce point de vue sur le rôle du laïc dans la politique quotidienne est aussi "le" point de vue catholique. Il importe donc de proclamer nettement que nous avons affaire ici à une position extrême, à un point de vue *ultra-orthodoxe*, qui de ce côté-ci des Alpes n'est adopté ni en théorie ni en pratique, par *aucun* catholique, sauf ceux qui suivent la bannière de l'intégrisme.

(DE BAZUIN, revue catholique néerlandaise, 28 mai 1960)

A qui appartient Cité Libre?

Dans sa livraison de février 1951, soit dans la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: "Personne ne possède la revue. Tiré à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs réguliers ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi."

Pour marquer son dixième anniversaire *Cité libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue adopte un nouveau rythme de parution. Elle devient mensuelle. Au plan administratif, elle devient une coopérative d'éditions en bonne et due forme, qui comprend déjà – et les portes n'en sont pas fermées – une cinquantaine de membres.

Ces cinquante membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale qui a lieu en octobre autant que possible.

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 19 janvier 1960, est formé des personnes suivantes:

PRÉSIDENT :
Jean Dostaler

VICE-PRÉSIDENT :
James Hodgson

SECRÉTAIRE :
Claude Longpré

TRÉSORIER :
Yves-Aubert Côté

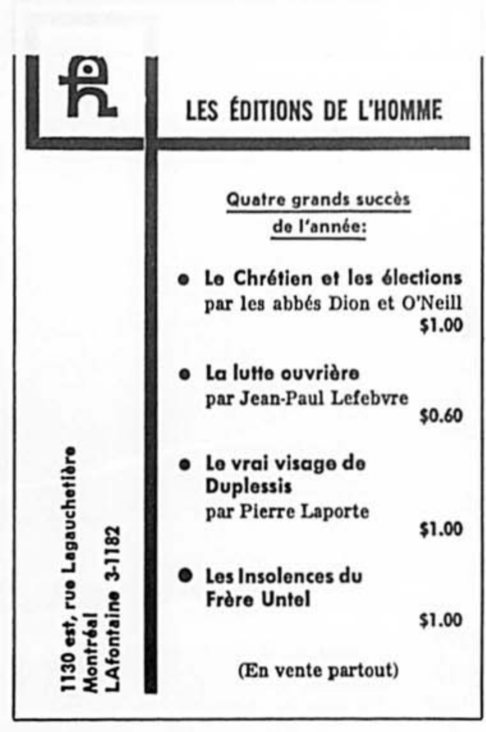
DIRECTEURS :
Benoit Baril
Jacques Hébert
Edgar Lespérance
Gérard Pelletier
Pierre-E. Trudeau

COMITÉ DE SURVEILLANCE :
Jeanne Lapointe
Jean Marchand
J.-Z.-Léon Patenaude

ARCHIVISTE :
Pierre Tanguay

VÉRIFICATEUR :
Bernard Dubé, C.A.

PIERRE TANGUAY
6612 VIAU
MONTREAL 36 PQ CAN





Dessin des anciens Mayas du Guatemala

15 JOURS AU GUATEMALA

$443

Tout compris

(Avion aller et retour, visite du pays en auto avec chauffeur-guide, séjours dans hôtels de 1ère classe, repas, excursions en bateau, etc.)

Itinéraires préparés individuellement par M. Jacques Hébert

On obtient des renseignements gratuits en s'adressant au

SERVICE DE TOURISME DU GUATEMALA

1494 ouest, Sherbrooke, Montréal — WE 2-2667



Le centre d'habitation le plus moderne de la Rive sud . . .

. . . vous attend!

- Une piscine
- Des écoles modernes
- Un paysage unique

Renseignements:

Syndicat coopératif d'habitation de Beloeil

C.P. 272, Beloeil, Qué. — (Tél.: VI 2-6960)

Vient de paraître

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES DANS LE QUÉBEC (1867-1956)

par **Jean HAMELIN**, professeur à l'Université Laval, avec la collaboration de **Jacques LETARTE** et **Marcel HAMELIN**

LA PREMIÈRE GÉOGRAPHIE ÉLECTORALE DU QUÉBEC

- Représentation graphique du résultat de chacune des campagnes.
- Représentation graphique de l'opinion au niveau des comtés.
- Le phénomène des abstentions
- Les conditions de la vie politique.

26 cartes pleine page
110 graphiques pleine page
208 pages
} **$5.00**

Les Presses Universitaires Laval

Edition — Librairie générale

28, rue Sainte-Famille — Québec 4